

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

Le département des Arts du spectacle de la BnF :
étude de public et propositions de services

Karine Jay

sous la direction de Christine ANDRE,
conservateur à l'Enssib

2000



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

Le département des Arts du spectacle de la BnF :
étude de public et propositions de services

Karine Jay



Sous la direction de Christine ANDRE,
conservateur à l'Enssib

stage effectué au département des Arts du spectacle de la BnF
sous la direction de Noëlle GUIBERT,
directeur du département

2000

1999
JCB
25

Titre :

Le département des Arts du spectacle de la BnF : étude de public et propositions de services

Résumé :

Le public des départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France a rarement été étudié. C'est dans le but de mieux connaître celui du département des Arts du spectacle et d'améliorer les services rendus aux lecteurs, que des entretiens ont été menés auprès d'un échantillon représentatif de lecteurs. Un bilan de l'état des services, l'analyse d'entretiens et de questionnaires ciblés ont permis de proposer de nouveaux services au département, notamment dans la perspective de son déménagement futur à Richelieu.

Descripteurs :

Bibliothèque nationale de France. Département des arts du spectacle

Arts du spectacle**Bibliothèques**France

Bibliothèques**Fonds spéciaux**Arts du spectacle

Bibliothèques et lecteurs**France

Title :

The BnF Performing Arts department : survey of the public and service offers

Abstract :

This study deals with the public of the BnF Performing Arts department, which has rarely been studied. Interviews of a representative sample of readers has been made in order to give the staff a best knowledge of their public, so that they may improve the services provided by the department. The check up of the services existing now and the analysis of the interviews and targetted questionnaires enabled us to suggest to supply new services, especially in the perspective of the future moving of the department to the Richelieu site.

Keywords :

Bibliothèque nationale de France. Département des Arts du spectacle

Performing arts library**France

Libraries**Special collections**Performing arts

Libraries and readers**France

SOMMAIRE

Remerciementsp. 6
Introductionp. 7
PREMIERE PARTIE :p. 11
OFFRE DE COLLECTIONS ET PUBLIC : ETAT DES LIEUX	
I - L'OFFRE DE COLLECTIONS AU PUBLICp. 11
A - <u>Le poids de l'histoire</u>p. 11
1 - <i>Le département des Arts du spectacle</i>p. 11
2 - <i>Le partage des locaux avec l'Arsenal</i>p. 12
B - <u>Des collections difficiles d'accès</u>p. 15
1 - <i>Sous quelle forme ?</i>p. 15
2 - <i>Les catalogues : rempart ou passerelle ?</i>p. 16
3 - <i>Le déménagement : un remède à l'identité peu lisible du département ?</i>p. 17
II - L'ACCUEIL : UN SERVICE A SOIGNERp. 18
III - LE PUBLIC DU DEPARTEMENT :	
LES RESULTATS DE L'ENQUETEp. 21
A - <u>Signalétique</u>p. 21
B - <u>Pratiques</u>p. 22
1 - <i>Le mode de fréquentation du département</i>p. 22
2 - <i>Le cadre de la recherche</i>p. 23
3 - <i>L'utilisation des collections</i>p. 23
4 - <i>L'utilisation des documents</i>p. 24
5 - <i>Le recours au personnel</i>p. 25
6 - <i>La fréquentation d'autres bibliothèques</i>p. 25
C - <u>Satisfaction et attentes</u>p. 26

DEUXIEME PARTIE :p. 28
LE PUBLIC DU DEPARTEMENT : PRATIQUES ET REPRESENTATIONS

I - METHODOLOGIEp. 28
A - <u>Typologie</u>p. 28
B - <u>Démarche</u>p. 29
C - <u>Analyse</u>p. 30
II - L'ANALYSE DES ENTRETIENSp. 31
A - <u>La fréquentation de la bibliothèque</u>p. 31
B - <u>Le lecteur et sa recherche</u>p. 33
1 - <i>Différents profils de chercheurs</i>p. 33
2 - <i>Le support des catalogues</i>p. 35
3 - <i>Les catalogues, outils de recherche</i>p. 36
4 - <i>Le recours au personnel : une stratégie de contournement, voire au-delà...</i>p. 38
5 - <i>...mais un pis-aller imparfait</i>p. 40
C - <u>L'accès aux collections</u>p. 41
1 - <i>Accès direct, accès indirect aux collections</i>p. 41
2 - <i>Les collections "invisibles"</i>p. 42
3 - <i>Les usuels</i>p. 43
4 - <i>Participation à l'enrichissement des collections</i>p. 44
D - <u>Les services</u>p. 45
1 - <i>L'accueil</i>p. 45
2 - <i>La reproduction des documents</i>p. 46
3 - <i>Internet et les nouvelles technologies</i>p. 48
E - <u>Les expositions</u>p. 48
F - <u>Image(s) de la bibliothèque</u>p. 50
1 - <i>Ce qui plaît le plus : instantanés</i>p. 51
2 - <i>Ce qui plaît le moins</i>p. 52
3 - <i>Une visibilité défailante</i>p. 53

TROISIEME PARTIEp. 56
PROPOSITIONS DE SERVICES ET OFFRE COMPAREE	
I - LES SUGGESTIONS DES LECTEURSp. 57
A - <u>La documentation en libre consultation</u>p. 57
B - <u>Le site web du département des Arts du spectacle</u>p. 59
C - <u>Animation et rayonnement du département</u>p. 61
II - OFFRE COMPAREEp. 63
A - <u>Présentation</u>p. 65
B - <u>Publics</u>p. 66
C - <u>Services</u>p. 67
D - <u>Le département des Arts du spectacle : une situation privilégiée riche encore de possibles</u>p. 68
III - BILAN DES PROPOSITIONS DE SERVICESp. 71
 Conclusionp. 73
 Annexesp. 74

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma plus vive gratitude à Emmanuelle Toulet, qui m'a guidée tout au long de mon étude de public au département des Arts du spectacle.

Pour avoir pris à coeur cette étude, m'avoir aidée dans la réalisation des entretiens, m'avoir fourni tous les renseignements dont j'avais besoin, m'avoir éclairée de réflexions et d'expériences, toute ma reconnaissance à Marie-Thérèse Debuyscher, Claudine Lejeune, Anita Mengozzi, Marie-Christine Muchery, Catherine Revest et Paule Tourniac. Merci aussi à Cécile Coutin, Noëlle Giret, Joël Huthwohl, Noëlle Guibert.

Merci naturellement à tous les lecteurs du département qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps.

Merci à Marie-Pierre Bianchi, au CNT (Centre National du Théâtre), Marie-Odile Gigou, à la bibliothèque de l'ART (Association des Régisseurs de Théâtre), Rose-Marie Moudouès, à la Société d'Histoire du Théâtre, Martine Ollion, à l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine), Florence Roth, à la bibliothèque de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), Colette Scherer, à la bibliothèque Gaston Baty (Paris-III), de m'avoir reçue.

Et enfin un grand merci à Romuald Ripon, chargé des études de public à la BnF, pour ses précieux conseils ;

et à Christine André, pour ses précieux conseils, sa disponibilité et sa patience !

INTRODUCTION

Le déménagement programmé du département des Arts du spectacle à Richelieu¹ représente pour ce dernier un tournant de son histoire et le place face à un enjeu capital. Il va quitter des locaux auxquels les lecteurs sont attachés pour un environnement nouveau où il lui faudra trouver sa place. Or on constate que l'identité respective des Arts du spectacle et de la Bibliothèque de l'Arsenal n'est pas explicite pour les lecteurs, et qu'il y a souvent confusion dans l'approche des collections². Le département va être amené à redéfinir son image et à la clarifier. Une étude de public, en révélant les besoins et les attentes des lecteurs, pourra lui permettre d'orienter sa stratégie d'affirmation, notamment en lui donnant des pistes de nouveaux services à déployer.

Le public des collections spécialisées de la BnF a rarement fait l'objet d'études spécifiques, à la fois dans sa globalité et dans le cadre particulier des départements qui la composent. Si l'on reprend l'historique des études initiées par la Bibliothèque Nationale sur ses publics depuis le début des années 1990, on se rend compte que la genèse de ces études est fortement liée au projet d'ouverture du site de Tolbiac. En effet, l'objectif de l'enquête réalisée en 1992-1993 par Louis Harris et l'Ecole normale supérieure, et de celle de 1994-1995 confiée à la SOFRES, était de cerner les pratiques et les caractéristiques des publics fréquentant la Bibliothèque Nationale à Richelieu et susceptibles de suivre l'établissement dans sa nouvelle implantation quai François-Mauriac. Les lecteurs des Imprimés et des Périodiques étaient donc concernés en tout premier lieu.

L'installation à Tolbiac de la Bibliothèque Nationale, devenue Bibliothèque nationale de France, a tout d'abord vu la reconnaissance d'un véritable statut à l'observation des publics. Au printemps 1997, soit peu de temps après l'ouverture au

¹ Pas avant cinq ou six ans dans l'état actuel du projet.

² Les deux départements partagent actuellement le même site de la Bibliothèque de l'Arsenal, 1 rue de Sully.

public du haut-de-jardin en décembre 1996, a été créé et pourvu le poste de chargé des études de public. Ce poste est rattaché à la Délégation à la stratégie depuis la création de cette dernière en mars 1999. Une seule personne est en charge du dossier "études de public", mais des membres de la Direction des Collections participent à l'analyse des statistiques de fréquentation et aux groupes de pilotage des différentes études qui sont menées.

Depuis l'ouverture de la Bibliothèque François-Mitterrand, il a été procédé à deux enquêtes sur ce site. La première en 1997 a porté sur les lecteurs et les visiteurs du haut-de-jardin (1650 places de lecture, lieux d'expositions et de manifestations culturelles). La seconde, à cheval sur la fin de l'année 1998 et le début de l'année 1999³, a pu offrir une vision d'ensemble avec la prise en compte des chercheurs du rez-de-jardin (2000 places de lecture), espace ouvert au public en octobre 1998. Une nouvelle enquête est prévue pour 2000. Ces travaux permettent d'avoir aujourd'hui une assez bonne connaissance des publics de Tolbiac, indispensable aux adaptations et aux choix stratégiques qui doivent être progressivement réalisés par l'établissement dans un certain nombre de domaines.

Ainsi, l'on comprend aisément l'enjeu national et primordial représenté par le tournant "Tolbiac" dans la carrière de la Bibliothèque nationale de France. Mais force est de constater que la conséquence de l'attention soutenue manifestée envers le public majoritaire de l'établissement sur ce site est le relatif délaissement des lecteurs des collections spécialisées.

Si délaissement de fait il y a, on ne saurait cependant parler de désintérêt. La prévision du déménagement des Imprimés, des Périodiques et de l'Audiovisuel à Tolbiac a fait naître depuis quelques années le projet de regrouper tous les départements spécialisés à Richelieu, au côté du futur Institut national d'histoire de l'art (INHA). Les départements spécialisés sont au nombre de sept : les Manuscrits, les Estampes et photographies, les Cartes et plans, les Monnaies, médailles et antiques, et la Musique sur le quadrilatère Richelieu élargi (la Musique est installée square Louvois), ainsi que la Bibliothèque de l'Arsenal et les Arts du spectacle qui partagent le même site rue de Sully. Le département des Arts du spectacle va seul rejoindre Richelieu ; l'idée d'y transférer également la Bibliothèque de l'Arsenal a finalement été abandonnée et cette dernière demeurera dans ses locaux historiques.

³ cf RIPON, Romuald. "Les publics du site Tolbiac-François-Mitterrand : résultats de l'enquête de janvier 1999", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°6, t. 44, p. 29-39.

Dans le cadre du projet de redéploiement et de modernisation de ses départements spécialisés à Richelieu, la Bibliothèque Nationale a émis pour la première fois le souhait de mieux connaître leurs publics et leurs spécificités éventuelles. Conçue en 1995, cette enquête a été prise en charge par la Direction des collections spécialisées (DCS) de la BnF (direction fondue aujourd'hui dans la Direction des collections (DCO)) qui en a confié la réalisation à Junior ESSEC en 1997. Elle a abouti à une synthèse générale et à onze synthèses propres à chacun des départements et aux multiples salles de lecture qui leur sont parfois rattachées.

Aujourd'hui, le personnel du département des Arts du spectacle dispose seulement d'une synthèse chiffrée et de son expérience empirique, par essence fragmentaire, pour connaître le public qu'il s'attache à servir. D'après un aveu quasi général, cela semble insuffisant et l'insatisfaction est de mise quand sont évoquées les lacunes qui entourent le propos. Notre étude du public du département des Arts du spectacle et de ses pratiques a pour but non de les combler toutes - les ambitions se sont vite avérées trop grandes au regard des possibilités offertes par le temps imparti - mais de faire un point sur la situation actuelle, qui puisse être utile à la réflexion sur le déménagement à Richelieu. Elle envisagera essentiellement l'offre des collections du département des Arts du spectacle du point de vue de leur accessibilité au public, et essaiera de cerner l'approche que ce dernier en a et l'utilisation qu'il en fait.

Après un état des lieux sur les modalités de l'offre de collections au département des Arts du spectacle, replacées dans leurs problématiques actuelles, un rappel des principaux résultats de l'enquête de 1997⁴ donnera un reflet quantitatif des pratiques et attentes des lecteurs du département.

Puis l'analyse des entretiens que nous avons menés permettra dans une certaine mesure de délivrer une image qualitative plus fine. Elle permettra aussi d'ouvrir des pistes de réflexion, soit en dégageant des éléments nouveaux, soit en mettant en perspective les réponses obtenues avec certaines hypothèses formulées par le personnel, dont la perception peut parfois être altérée par de longues années de pratique professionnelle et la conscience des multiples problèmes auxquels il doit faire face.

⁴ Le département des Arts du spectacle possède à Avignon une antenne décentralisée qui a des missions de conservation, de documentation et d'animation culturelle spécifiques. Elle dispose de locaux attribués par la municipalité et d'un personnel relevant pour partie de la BnF, pour partie de l'administration territoriale, et pour partie de l'Association pour une Fondation Jean Vilar. L'enquête effectuée en 1997 sur le public des collections spécialisées a été diffusée dans la salle de lecture et a donné lieu à une synthèse. La présente étude n'intègre pas ces résultats dans son développement, et préfère se limiter à un territoire connu : l'établissement parisien où le stage a eu lieu.

Nous essaierons enfin de dégager des éléments prospectifs en termes de propositions de services dans l'optique du redéploiement à Richelieu. Il nous a paru en outre intéressant de replacer le département des Arts du spectacle dans le paysage documentaire de son domaine, pour mieux évaluer l'offre proposée au public. A cette fin, parce que l'exhaustivité était impossible tant est vaste le champ couvert par les Arts du spectacle, et parce que le théâtre est le noyau des collections du département, les établissements choisis l'ont été en fonction de la documentation théâtrale qu'ils offrent, à titre exclusif ou non. Au total, six établissements ont été retenus et visités⁵.

⁵ Les établissements visités sont : la bibliothèque de l'Association des Régisseurs de Théâtre (hébergée par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris), la bibliothèque de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), la Société d'Histoire du Théâtre, la bibliothèque Gaston Baty (de l'UFR d'Etudes Théâtrales de Paris-III), le Centre National du Théâtre (CNT), et l'Institut Mémoires de l'Edition Contemporaine (IMEC).

PREMIERE PARTIE

OFFRE DE COLLECTIONS ET PUBLIC : ETAT DES LIEUX

I - L'OFFRE DE COLLECTIONS AU PUBLIC

A - Le poids de l'histoire

1 - Le département des Arts du spectacle

Le département des Arts du spectacle trouve son origine dans le prestigieux et considérable fonds amassé par Auguste Rondel (1858-1934), banquier et homme d'affaires d'origine marseillaise qui consacra toute sa fortune à la constitution d'une vaste collection couvrant tous les arts du spectacle⁶. L'originalité de cette collection se traduit d'une part par la large extension de la notion d'arts du spectacle, novatrice pour l'époque, puisque Rondel, grand amateur de théâtre, s'employa aussi à conserver la mémoire du cinéma, du music-hall, du cirque, de la danse, des marionnettes, des fêtes royales... Même une section sports figure au catalogue. D'autre part, cette collection s'avère unique car elle s'attache non seulement à prendre en compte le spectacle dans sa version écrite, sous ses multiples formes bibliographiques, mais aussi à englober tous les aspects de son élaboration, de sa représentation et de sa diffusion, ainsi que de l'organisation des nombreux lieux qui lui sont dévolus.

Cette ambition a pour principal corollaire la diversité extrême des supports rassemblés : livres, manuscrits, recueils de coupures de presse, programmes, affiches, estampes, photos, objets divers, costumes..., et le caractère fortement muséographique

⁶ Pour un historique plus détaillé des collections des Arts du spectacle, se reporter au rapport de stage.

des collections, qui n'est pas sans conséquence sur leur conservation et leur traitement.

En 1920, Rondel fait don à l'Etat d'une collection de 800 000 pièces (dont 170 000 imprimés) qui va trouver place en 1925 à la Bibliothèque de l'Arsenal, où elle s'est considérablement enrichie depuis. En 1976, la Bibliothèque Nationale prend conscience de ces fabuleuses richesses et du travail qu'elles nécessitent. Elle institue le département des Arts du spectacle et lui attribue des moyens matériels et humains plus dignes de ses missions, même s'ils sont insuffisants pour compenser tout le retard accumulé. En 1979, le département est doté d'une antenne décentralisée, la Maison Jean Vilar à Avignon. Aujourd'hui, l'ensemble des fonds s'élève à plus de 3 millions de documents, avec un accroissement d'environ 27 000 documents par an, et abrite des archives renommées telles celles du Cartel Jovet-Baty-Dullin-Pitoëff, de la compagnie Renaud-Barrault, de Sacha Guitry, Abel Gance, René Clair, Jean Grémillon...

2 - Le partage des locaux avec l'Arsenal

La Bibliothèque de l'Arsenal, rattachée en 1934 à la Bibliothèque Nationale et considérée comme un département spécialisé depuis 1994, héberge les fonds des Arts du spectacle depuis 1925. Héritière de la bibliothèque du marquis de Paulmy perpétuée par le comte d'Artois, elle avait déjà acquis au XIX^{ème} siècle un rayonnement prestigieux avec d'illustres bibliothécaires comme Charles Nodier, et des lecteurs plus illustres encore tels Balzac et Hugo. Bénéficiant de nombreux achats, dons et attributions divers, ainsi que du dépôt légal dans plusieurs domaines dès 1835 (dépôt légal qui a subi un certain nombre d'aléas jusqu'à aujourd'hui), la bibliothèque en est arrivée presque à couvrir l'ensemble des supports des collections des départements spécialisés : un million de livres imprimés, 14 000 manuscrits, 100 000 estampes, des partitions, des cartes... Elle a notamment acquis une grande réputation dans le domaine des reliures.

Etroitement imbriqués depuis presque quatre-vingts ans, et malgré la saturation des locaux depuis la fin des années cinquante qui a obligé les collections théâtrales à chercher ailleurs de nouveaux magasins (quadrilatère Richelieu-Vivienne, annexe de Versailles, annexe de Provins...), les fonds des deux départements présentent une forme de complémentarité profitable au public, et qui va probablement disparaître avec le déménagement. Cette complémentarité s'exprime de deux façons.

En premier lieu, des lacunes apparaissent dans le fonds des Arts du spectacle, liées

à un manque de suivi spécifique pendant une certaine période. En effet, entre la clôture de la collection Rondel en 1940 et la création de nouvelles cotes distinctes pour les collections théâtrales en 1964⁷, les acquisitions en arts du spectacle ont été cataloguées dans le fonds général de l'Arsenal. C'est ainsi un pan chronologique de près de vingt-cinq ans de documentation qui échappe en grande partie aux catalogues des Arts du spectacle. Le département peut espérer combler ce creux grâce à des bibliothèques reçues en dons et non encore cataloguées, par des acquisitions, et par des arrangements avec l'Arsenal qui possède beaucoup d'ouvrages en double du fait du dépôt légal. Ce partage entraînerait toutefois un énorme travail de recensement qui retarderait le traitement des fonds patrimoniaux. Néanmoins, il paraîtrait souhaitable, pour le respect de la cohérence des collections des Arts du spectacle, qu'un maximum de documents puissent être reversés à leur corps d'origine "légitime".

En second lieu, les collections de l'Arsenal complètent celles des Arts du spectacle de façon positive par tout l'environnement en littérature, en histoire, en périodiques... qu'elles proposent, créneaux dans lesquels la Bibliothèque de l'Arsenal est spécialisée depuis 1835 pour le XIX^{ème} siècle. Elles complètent en outre les collections des Arts du spectacle par une spécialisation précoce et volontairement acquise dans le domaine du théâtre. En 1837 par exemple, l'auteur dramatique et administrateur de l'Arsenal Alexandre Duval obtient l'attribution régulière des pièces de théâtre nouvellement parues. En 1885 a lieu l'achat de la succession Cordiez, ancien conservateur adjoint de la Bibliothèque, succession qui représente une collection de 8 000 pièces de théâtre jouées au début du XIX^{ème} siècle.

Surtout, l'existence de fonds importants relatifs au théâtre, entrés également à la Bibliothèque avant que Rondel n'y installe ses collections, enrichit singulièrement la documentation offerte par celles-ci, fût-elle déjà d'une ampleur certaine. On peut ainsi citer le fonds Taylor (1789-1879), baron qui fut entre autres administrateur de la Comédie-Française, inspecteur des Beaux-Arts, et l'un des fondateurs de la Société des gens de lettres, et qui publia également des pièces de théâtre. Ses imprimés et ses manuscrits touchent donc de très près les collections qui nous concernent. Tel est aussi le cas du fonds Georges Douay. Parisien fortuné passionné de théâtre, il réunit une riche collection sur le théâtre français depuis le XVI^{ème} siècle. Il avait notamment établi des

⁷ L'instauration de nouvelles cotes répond à la création en 1963 d'une "Section des Collections théâtrales", préfiguration du département des Arts du spectacle.

répertoires par années avec toutes les pièces jouées à Paris et en province. En 1919, il légua 40 000 titres à la Bibliothèque de l'Arsenal. Les fonds Douay et Taylor intéressent donc au premier chef les collections des Arts du spectacle et constituent une documentation irremplaçable, soit par la présence de documents uniques, soit parce qu'ils permettent de disposer d'exemplaires en bon état pour les reproductions.

La perspective du déménagement met ces fonds en position délicate et va probablement obliger les deux départements à affronter un dilemme douloureux. En effet, un souci de rationalisation de l'offre des collections spécialisées serait souhaitable, pour présenter au public des critères de meilleure lisibilité. Il inciterait à rassembler dans un seul établissement tous les documents, ou du moins les plus fondamentaux, se rapportant aux sujets qu'il recouvre - le département des Arts du spectacle étant le seul département spécialisé à caractère thématique. Néanmoins, les legs Taylor et Douay font partie de l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui est à part et n'est spécialisée par essence ni sur un thème ni sur un support. L'on peut imaginer sans mal que celle-ci éprouve quelque peine à se dessaisir de fonds entiers, d'autant plus qu'ils s'intègrent totalement dans l'ensemble des collections qui, on l'a vu, font une part conséquente au théâtre. On assiste de fait à un curieux renversement de l'histoire. La collection Rondel a été autrefois attirée à la Bibliothèque de l'Arsenal du fait de la tradition dans le domaine théâtral de cette dernière. Mais en conséquence de son développement autonome, c'est aujourd'hui le département des Arts du spectacle qui a tendance à aimer les fonds de la Bibliothèque.

Si la logique poussée à bout d'un regroupement en fonction de la cohérence des collections spécialisées paraît déraisonnable, puisqu'elle verrait le démembrement presque intégral de la Bibliothèque de l'Arsenal, un arbitrage en faveur des Arts du spectacle ne paraît cependant pas inenvisageable ponctuellement pour certains fonds. Mais le partage risque de se faire selon le traitement déjà effectué sur ces fonds par l'un ou l'autre des deux départements, ce qui entraînerait par exemple une division de la collection Douay. Les imprimés de cette collection ont été pris en charge par l'Arsenal, mais les manuscrits ont été répartis entre ce département et les Arts du spectacle.

B - Des collections difficiles d'accès

1 - Sous quelle forme ?

Pour le public, accéder aux collections des Arts du spectacle nécessite tout d'abord de se repérer dans un ensemble de catalogues nombreux et de formes variées, qui ne sont qu'un assez pâle reflet des richesses possédées par le département. Signalons d'emblée que la majeure partie de ces richesses est inaccessible au public. En effet, sur les 11 km linéaires de documents recensés en 1995 par une société consultante, seul un tiers fait l'objet d'une identification précise avec cote et référence dans un catalogue ou un inventaire. A titre de rappel, le département conserve 3 millions de documents, et en reçoit environ 27 000 supplémentaires par an. L'état d'ignorance qui caractérise le chercheur, et parfois même le personnel, face à quantité de fonds qui "dorment" est forcément préjudiciable à la recherche. Mais les raisons qui ont conduit à cette situation paraissent difficilement surmontables. Le département a accumulé un énorme retard dans son entreprise de catalogage faute de personnel et de moyens conséquents jusqu'à une date récente. A cela s'ajoute le traitement long et complexe des multiples supports et du phénomène "spectacle" dans la base Opaline⁸. Cette base est en vigueur depuis 1995 seulement au département des Arts du spectacle, ce qui explique en partie le relatif faible nombre de notices (8636) en comparaison avec d'autres départements spécialisés tels que les Estampes et la Musique (respectivement 72 714 et 55 966 notices), où Opaline est utilisée depuis plus longtemps (depuis 1985 pour les Estampes et peu après pour la Musique) et où l'on n'est pas confronté à la réalisation de notices "spectacles".

Conscient de cette situation de "manque-à-chercher" pour le lecteur, le personnel est partagé sur l'attitude à adopter. Avec le catalogage sur Opaline, la BnF a fait le choix d'un traitement documentaire exigeant, puisqu'il requiert l'utilisation des instruments de référence normalisés en usage dans l'établissement. Il s'agit en l'occurrence du format InterMarc intégré, outil de travail unique car il permet de cataloguer tous les supports. Cette forme de traitement est aussi novatrice et élaborée, avec la construction de notices exhaustives et définitives ; l'inconvénient majeur est que ces notices sont longues à créer. D'un autre côté, la réalisation d'inventaires avec des notices plus succinctes permettrait

⁸ Opaline est la base des départements spécialisés de la BnF pour le catalogage des supports autres qu'imprimés. A une notice d'identification du spectacle, purement documentaire et au contenu informatif développé, sont reliées toutes les notices de documents sur supports différents qui le concernent. Chaque notice de document renvoie ensuite à une notice de données locales.

d'avancer plus vite dans le repérage des collections, et aboutirait à un signalement plus rapide au lecteur, mais il faudrait procéder à un catalogage plus approfondi ensuite. Les deux systèmes ont des arguments pour eux et cohabitent, empêchant toutes les forces vives de se concentrer ou sur l'un, ou sur l'autre. Mais peut-être le département des Arts du spectacle doit-il trouver dans cette coexistence une forme d'équilibre inévitable.

2 - Les catalogues : rempart ou passerelle ?

La complexité des catalogues des Arts du spectacle est un fait qu'il faut garder à l'esprit quand on essaye d'appréhender l'approche du département que peuvent avoir les lecteurs. C'est en effet un élément déterminant dans la perception des collections et dans l'usage qui en sera fait. En exagérant à peine la situation, on peut dire que la maîtrise des catalogues du département relève d'un véritable défi pour le lecteur.

Le catalogue Rondel⁹, série de volumes manuscrits alignés sur des étagères, constitue une véritable bibliographie méthodique et est agencé selon un ordre systématique : théâtre du XVII^e siècle, du XVIII^e, etc., théâtre par pays, danse, cinéma, musique, journaux... avec à chaque fois de nouvelles subdivisions. Globalement, la recherche bibliographique est assez aisée lorsque l'on en a assimilé le mécanisme, mais il peut arriver qu'on ne trouve pas une référence en raison de subtilités mal connues : par exemple, les adaptations cinématographiques sont rangées à la suite des oeuvres originales. Un catalogue alphabétique, commun à toutes les sections du Rondel, permet en outre de trouver directement la cote d'un ouvrage dont on a la référence. Le supplément de ce catalogue (Rsupp) contient les recueils de coupures de presse ajoutés à la collection Rondel après 1938. Pour les monographies entrées entre 1965 et 1989, le lecteur dispose d'un catalogue sur fiches, doublé par un fichier matières. Un fichier de périodiques commun aux deux départements s'étend de la collection Rondel à 1989 pour les Arts du spectacle. Pour la période postérieure à 1990, le catalogage des monographies et des périodiques se fait sur BN-Opale. En ce qui concerne les documents patrimoniaux, Opaline contient encore assez peu de références. Les lecteurs ont à leur disposition des inventaires papier pour certains fonds, tels ceux d'Abel Gance, René Clair, Théâtre de Chaillot/G. Wilson...

Pour le lecteur néophyte, il n'est pas aisé de se repérer et d'orienter correctement

⁹ Ce catalogue manuscrit en 75 volumes est d'ailleurs une oeuvre patrimoniale en soi. Il est plus maniable que la version microfichée qui existe, mais il faudra certainement un jour envisager de le préserver, et prévoir un dispositif de substitution adapté.

ses recherches dans une salle qui propose de façon assez peu lisible tous ces catalogues (et en outre les catalogues des deux départements), et sur des supports aussi divers et épars. L'absence d'un guide pour expliciter la cohérence de ces ensembles semble être une lacune importante à combler, et il paraîtrait souhaitable que les chercheurs puissent disposer d'un outil pédagogique écrit. Tous ne peuvent bénéficier d'une présentation orale effectuée par le personnel de service à l'accueil (un minimum pourtant) et un guide les rendrait plus libres dans la conduite de leurs investigations en leur permettant de ne pas passer à côté d'une source possible. De même qu'il existe un mode d'emploi de la salle de lecture de l'Arsenal, un mode d'emploi des salles des catalogues serait opportun. Des efforts pourraient certainement être poursuivis dans ce sens pour le plus grand profit des lecteurs.

3 - Le déménagement : un remède à l'identité peu lisible du département ?

Les collections du département des Arts du spectacle et de la Bibliothèque de l'Arsenal sont communiquées indifféremment au lecteur dans la même salle et par des magasiniers de l'Arsenal. Pour le lecteur, qui n'est pas initié aux subtilités des cotes, il est impossible de savoir à quel département appartiennent les documents qu'il consulte (encore faudrait-il qu'il sache qu'il y en a deux). La salle de lecture a une capacité de 48 places. La première table, qui comporte 16 places et est située directement sous le regard du président de salle, est réservée à la consultation des documents de la Réserve, des manuscrits, estampes, fonds spéciaux et de l'iconographie. Seul l'usage du crayon à papier y est autorisé. Les 32 autres places permettent de consulter les imprimés et les périodiques. Il faut ajouter à cela 4 places de consultation des microformes, dont deux lecteurs-reproducteurs, qui se trouvent dans une salle de catalogues attenante à la salle d'accueil.

Le déménagement à Richelieu va favoriser une substantielle augmentation de la capacité d'accueil des Arts du spectacle. Les 52 places actuelles sont manifestement insuffisantes pour le public des deux départements réunis. Dans l'ancienne salle des périodiques et actuelle salle de références de Richelieu, que les Arts du spectacle devraient partager avec cette dernière, le département devrait disposer de 40 places (25 places seraient réservées à la salle de références, et 25 à des lecteurs de microformes communs aux Manuscrits et aux Arts du spectacle). C'est un défi à relever pour le département qui peut saisir une opportunité de mettre en oeuvre de nouveaux services et

de conquérir et fidéliser de nouveaux publics, mais il doit pour cela affirmer sa visibilité avant tout.

Une grande partie des fonds des Arts du spectacle n'est pas communicable au public, en raison de types de supports qui ne s'y prêtent pas. C'est le cas des collections qui se caractérisent par leur nature muséographique : maquettes en volume, objets, costumes... La réalisation d'expositions est importante pour le département car celles-ci constituent pour le public une véritable vitrine qui peut donner un aperçu plus complet de toutes les richesses conservées. Mais les expositions sont des manifestations de grande ampleur, lourdes et longues à mettre en place, qui relèvent de l'organisation du service des expositions de la BnF¹⁰. Compte tenu d'un équilibre à respecter avec les autres départements de la BnF et d'un planning prévu longtemps à l'avance, compte tenu également du travail spécifique et supplémentaire occasionné pour le personnel, il se monte moins d'expositions qu'il n'y a de projets émis. L'évolution de la situation n'apparaît pas de façon très favorable. Si seize expositions "Arts du spectacle" ont vu le jour entre 1990 et 1999, on en dénombre une seule en 1996 et en 1997, aucune en 1998, et encore une seule en 1999.

A la faveur du redéploiement à Richelieu, le département pourrait peut-être bénéficier d'une solution avantageuse dans ce domaine. En effet, si l'entrée dans la salle de lecture peut se faire par le salon d'honneur, comme cela est souhaitable et souhaité, cet espace pourrait servir à l'exposition, certes réduite en volume, mais constante et avec une possibilité de rotation, d'un certain nombre de documents. Cela contribuerait en outre à une visibilité accrue du département.

L'offre de collections fonde la raison d'être d'une bibliothèque. Grâce à l'accueil, le personnel assure la médiation indispensable entre le public et les collections dont il a besoin.

II - L'ACCUEIL : UN SERVICE A SOIGNER

Les fonctions d'accueil et de présidence de salle sont assurées par des bibliothécaires et des conservateurs des deux départements à tour de rôle. Cela oblige le personnel à la mise en oeuvre d'une double compétence : celui de l'Arsenal doit pouvoir

¹⁰ Pour l'organisation des expositions à la BnF, se reporter au rapport de stage.

renseigner le lecteur des Arts du spectacle et réciproquement. Le déménagement risque d'avoir des répercussions négatives pour la Bibliothèque de l'Arsenal, qui se verra amputée du personnel des Arts du spectacle, plus nombreux et assurant les trois quarts du temps de service public. Pour le département des Arts du spectacle, la situation est un peu différente. Il va partager une salle avec le service des références de Richelieu : la surveillance pourra être effectuée indifféremment par du personnel des deux services. Quant aux renseignements bibliographiques, le personnel spécialisé dégagé des tâches d'accueil (dont on peut penser qu'il incombera à un service centralisé pour tous les départements de Richelieu) pourra continuer de s'en charger sur les mêmes plages horaires - du moins est-ce à souhaiter.

Etant donnée l'ampleur des collections des Arts du spectacle, cataloguées ou non (les fonds sont intégralement recensés dans un document interne situé à l'accueil, avec les noms des bibliothécaires et des conservateurs qui en sont responsables), et étant donnée la complexité des catalogues, l'accueil est un moment décisif pour le lecteur. En effet, le succès de sa recherche dépendra pour une bonne part de ce premier échange avec le personnel en poste à ce moment-là. L'accueil se déroule en plusieurs étapes. Il convient tout d'abord de faire expliciter au lecteur les termes de sa demande, ce qui permet le cas échéant de le réorienter vers un service documentaire plus approprié. Ensuite a lieu l'établissement d'un titre d'entrée adapté aux besoins de la recherche.

Le département est naturellement ouvert aux détenteurs d'une carte de la BnF. Ces lecteurs sont difficiles à identifier précisément pour le personnel, dans la mesure où ils n'ont pas besoin de se présenter. Le département a aussi le privilège d'être accessible gratuitement à des personnes qui ne se sentent pas concernées par Tolbiac et qui justifient d'un projet de recherche précis sur les collections des Arts du spectacle, à l'intérieur ou non d'une institution. Selon les nécessités de la recherche, ce titre gratuit peut être soit un laissez-passer de six ou de vingt-quatre entrées, soit une carte annuelle. C'est un avantage indéniable dont peuvent bénéficier un grand nombre d'étudiants, de professionnels des arts de la scène, voire de retraités ayant des centres d'intérêt très ciblés.

Hélas, il est à craindre que cette souplesse soit remise en cause par la volonté d'harmonisation qui présidera au redéploiement à Richelieu et à la refonte des services d'accueil. En particulier, l'existence de bornes d'accréditation communes à tous les départements, telles qu'elles existent à Tolbiac et à Richelieu, représenterait un filtre et

supprimerait ce premier contact capital entre le public et le personnel spécialiste des collections. Et la disparition de la gratuité d'accès et d'une relative latitude dans les critères d'admission serait éminemment regrettable.

Après l'établissement d'un titre d'entrée intervient la troisième étape, où il est important que le personnel explique au lecteur la démarche à suivre qui correspond à sa recherche. Cette présentation peut aller de l'explication des catalogues à la mise en relation directe avec le conservateur chargé du fonds ou du support particulier objet de l'étude.

L'organisation actuelle de l'accueil à la bibliothèque appelle quelques remarques. On peut tout d'abord souligner qu'il y a cumul des fonctions "première" (renseignements généraux sur la salle de lecture, inscription des lecteurs) et scientifique (renseignements bibliographiques) de l'accueil. Autrement dit, un conservateur chargé d'un fonds va aussi délivrer des titres d'entrée. Cette situation peut être source d'inefficacité dans les moments d'affluence, par le manque de disponibilité à chacun qu'elle entraîne. Mais, en l'absence d'un outil statistique qui soit véritablement fiable¹¹, elle est propice à une bonne approche des publics. Elle permet notamment de cerner les types de demandes et peut s'avérer utile pour l'élaboration de dispositifs d'aide aux lecteurs nourrie par l'observation et la pratique.

En tout état de cause, faire remplir les formulaires d'inscription au lecteur ou donner les heures d'ouverture de la bibliothèque au téléphone ne semble pas être ce qui gêne le plus le personnel. Celui-ci émet assez fréquemment l'opinion selon laquelle l'accueil du public est un des points sur lequel le département est le plus déficient. L'accueil est pourtant jugé plutôt favorablement par les lecteurs, mais il est forcément soumis à une donnée aléatoire : la bonne volonté des personnes. Tout service d'accueil ne saurait probablement se concevoir sans un minimum d'esprit d'équipe, afin que des relais efficaces puissent pallier les effets négatifs liés à la rotation des personnels des deux départements, et que les renvois aux personnes ressources soient systématiques.

¹¹ Les statistiques réalisées par le département, à partir des fiches remplies par le lecteur au moment de l'inscription, ne tiennent pas compte d'un certain nombre de laissez-passer "oubliés" dès la première visite. Or il y aurait là une information utile pour le département. Peut-être y aurait-il lieu de revoir la façon dont les statistiques sont effectuées.

III - LE PUBLIC DU DEPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE : LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Le public du département des Arts du spectacle, ses comportements et ses attentes, ont fait l'objet de l'enquête réalisée par Junior ESSEC en 1997 à l'instigation de la Direction des collections spécialisées de la BnF¹². Cette enquête n'est plus très récente mais c'est le seul outil dont nous disposons pour aborder l'approche du public du département. Elle s'inscrivait dans le cadre du projet de regroupement et de développement de tous les départements spécialisés sur le quadrilatère Richelieu. Des questionnaires ont été distribués dans les salles de lecture, en six vagues d'une semaine, du 30 juillet au 31 octobre 1997. Ces questionnaires étaient rédigés en français et en anglais, et comprenaient trente questions.

Au total, l'enquête a touché 2 341 lecteurs des collections spécialisées. Les réponses se répartissent ainsi : 28,5 % pour les Manuscrits occidentaux qui affirment ainsi leur prééminence en termes de fréquentation ; ensuite viennent quatre départements d'importance équivalente et qui se suivent de près, les Estampes et la photographie (12 %), la Bibliothèque de l'Arsenal (11,3 %), les Arts du spectacle (11,1 %), et la Musique (10,7 %) ; puis c'est le tour des Cartes et plans (7 %), enfin celui des lectorats plus modestes, les Monnaies, médailles et antiques (4,4 %), la Maison Jean Vilar (3,8 %), les Manuscrits orientaux (3,7 %) et la Réserve des Estampes (3 %). Nous laisserons de côté les résultats de la Maison Jean Vilar (89 questionnaires rendus), et nous nous intéresserons surtout à la photographie des usagers qui se dégage des 259 questionnaires récoltés dans la salle de lecture de l'Arsenal pour le département des Arts du spectacle. Il ne s'agit pas de commenter les résultats pour chaque question de l'enquête, mais de donner un aperçu d'ensemble. Chaque fois que cela sera possible, le chiffre correspondant à la moyenne des départements des collections spécialisées sera indiqué entre parenthèses sous la forme (CS :).

A - Signalétique

Le lectorat du département des Arts du spectacle est majoritairement féminin, à

¹² Pour l'exposé des résultats de l'enquête ont été utilisés deux documents internes : la *Synthèse globale pour la Direction des collections spécialisées* et la *Synthèse finale BnF-Département des Arts du Spectacle*.

56 % (CS : 52 %). Il est aux trois quarts français (75 %), proportion supérieure à l'ensemble des départements spécialisés qui accueillent presque un tiers (31 %) d'étrangers, d'origine européenne en majorité. Et il réside surtout à Paris et en région parisienne (77 %), ce qui est assez compréhensible. Le public des Arts du spectacle se distingue surtout par sa composition et sa moyenne d'âge, les deux étant liées. En effet, ce département présente une pyramide des âges très caractéristique. Ses lecteurs sont beaucoup plus jeunes que la moyenne des lecteurs des départements spécialisés de la BnF : près de 50 % d'entre eux ont moins de trente ans, et 26,5 % ont moins de 25 ans (CS : respectivement 34,4 % et 16,1 %). Ce phénomène s'explique notamment par une fréquentation étudiante supérieure : 34 % d'étudiants dans le public des arts du spectacle, quand la moyenne globale est de 29,6 %. Les deux autres catégories de public dominantes, et dans des proportions équivalentes sont les professionnels des arts du spectacle (20,6 %) et les enseignants (20,2 %) ; les premiers y sont naturellement et nettement plus représentés que dans les autres départements spécialisés (CS : 9,6 %), tandis que c'est l'inverse pour les seconds (CS : 27,2 %).

B - Pratiques

1 - Le mode de fréquentation du département

Dans la mesure où les lecteurs du département sont en majorité des étudiants, et si on leur ajoute la population enseignante, il paraît logique que l'université soit le premier vecteur d'information pour la connaissance du département des Arts du spectacle (46 %). Ce chiffre est cependant moindre que celui des collections spécialisées (CS : 50 %). Les résultats des deux synthèses voient ensuite se suivre dans le même ordre les organismes de conservation, les sources imprimées et les professionnels.

En ce qui concerne les titres d'accès, la question était posée aux lecteurs en des termes qui ne correspondent pas à la réalité du département. Les réponses données sont par conséquent inexploitable. La seule chose que l'on puisse dire, c'est que des statistiques effectuées par les deux départements mettent en évidence une population de lecteurs possédant une carte BnF dans des proportions qui oscillent entre 40 et 50 %.

Le lectorat du département est de façon générale plus "récent" que la moyenne. Tandis qu'un quart (26,2 %) seulement du public fréquente la bibliothèque depuis plus

de cinq ans (CS : 34,8 %), 15,2 % viennent depuis moins de six mois (CS : 11,9 %) et 26,6 % l'ont découverte le jour du remplissage du questionnaire (CS : 21,7 %). On peut en déduire que les lecteurs sont moins fidélisés, mais cela peut aussi peut-être s'expliquer par le renouvellement constant des étudiants, d'autant que l'enquête s'étant achevée fin octobre, elle a pu prendre en compte la rentrée universitaire. Les résultats pour l'assiduité des lecteurs à la salle de lecture de l'Arsenal confirment ce constat : presque un tiers (32,5 %) d'entre eux ne sont jamais venus les douze mois précédant l'enquête (CS : 26,4 %), et 34,9 % plus de six fois (CS : 41,2 %). Malgré tout, et dans les mêmes proportions que pour l'ensemble des départements spécialisés, 65 % du public estiment venir irrégulièrement à la bibliothèque, 34 % régulièrement et 1 % ne vient que le samedi. Les séances de travail sont relativement longues, ce que l'on doit pouvoir en partie attribuer à la forte limitation de l'usage des photocopies : 80 % durent au moins une demi-journée (CS : 86,4 %) et 57,3 % durent seulement une demi-journée (CS : 48,4 %).

2 - Le cadre de la recherche

La recherche des lecteurs du département des Arts du spectacle s'inscrit le plus souvent dans le cadre d'un travail universitaire ou du métier, à égalité : 54,2 % ont répondu oui pour chacune des deux éventualités, qui ne s'excluent pas forcément (cas de l'enseignement par exemple). Les professions du spectacle sont logiquement et largement en tête des citations avec 46,7 % (CS : 19,3 %). On peut noter que sur onze salles de lecture, les Arts du spectacle arrivent seulement en huitième position (18,9 % ; CS : 20,2 %) pour la motivation "culture personnelle", ce qui peut paraître étonnant étant donné le pouvoir d'attraction généralement reconnu aux arts du spectacle.

3 - L'utilisation des collections

L'art du spectacle qui fait l'objet de la majorité des recherches est le théâtre, qui constitue l'axe fort des collections du département (71,9 % des réponses). Un quart des recherches portent quand même sur le cinéma (25,1 %), ce qui traduit l'intérêt pour un fonds précieux qui couvre le septième art essentiellement des origines jusqu'aux années quarante¹³. Ensuite se suivent de près le music-hall et les variétés (12,3 %) et la danse (10,2 %). Enfin arrivent à un niveau équivalent les études sur des domaines moins

¹³ On peut préciser que pratiquement tous les fonds cinématographiques sont signalés, sur Opaline ou sous forme d'inventaires.

représentés: radio et télévision (pour les dramatiques qui y sont données), marionnettes, mime, cirque et fêtes (entre 4,3 % et 3 %). Les recherches concernent la France dans 75 % des cas (les pays étrangers les plus cités sont surtout l'Italie, puis les USA, l'Allemagne et la Russie), et portent en majorité sur le XXème siècle, et notamment sur la période 1900-1945, ce qui est lié à l'historique de la constitution des collections. Naturellement, c'est la collection Rondel qui est la plus sollicitée (43,8 % des réponses). Les textes dramatiques sont aussi très prisés, autant que la documentation (articles de presse et programmes) : 36,5 % et 36,1 %. Les périodiques et les ouvrages documentaires leur succèdent, avec 33,3 % et 27,7 %, puis vient le tour des fonds particuliers qui intéressent près d'un quart des lecteurs (24,1 %). En outre, 12 % des lecteurs demandent à consulter l'iconographie, et 10,4 % les manuscrits.

Enfin, donnée intéressante pour le département en prévision de son départ de la bibliothèque de la rue de Sully, presque un tiers (31 %) des lecteurs déclarent consulter des documents de l'Arsenal, et surtout ceux du fonds moderne (64,2 %). Cette information est néanmoins à prendre avec précaution, même si la question a été posée en indiquant des exemples de cotes Arsenal, car la distinction entre les collections des deux départements n'est pas vraiment perceptible pour le lecteur, dans les salles de catalogues et dans la façon dont lui sont communiqués les documents.

4 - L'utilisation des documents

Les réponses données par les 56,7 % des lecteurs des Arts du spectacle qui ont utilisé les catalogues pour rechercher leurs documents sont assez difficiles à interpréter. Cela est dû en grande partie à la façon dont la question leur était posée. Ils avaient le choix entre "BN-Opale", "BN-Opaline", "fichiers et catalogues de la BnF", et "autres catalogues". D'autres départements spécialisés avaient d'autres possibilités : "catalogues du département" par exemple, qui semble avoir manqué ici. Si l'on exclut Opale et Opaline, on peut se demander comment les lecteurs ont pu interpréter les deux catégories suivantes, et même si celles-ci ont un véritable sens du point de vue du département. De quelle catégorie relève le catalogue Rondel ? Cette question n'était pas adaptée au département des Arts du spectacle, aussi ses résultats ont-ils été laissés de côté. Nous pouvons tout de même garder ceux qui concernent BN-Opale et BN-Opaline. Ces deux bases sont plus utilisées aux Arts du Spectacle que dans les autres départements spécialisés, avec des pourcentages respectifs de 14,3 % et 10,9 % (CS :

11,7 % et 5,8 %). En ce qui concerne les modes de recherche à distance utilisés, cela concerne à peine un tiers des lecteurs : 32,8 % (CS : 50,2 %), et les supports cités sont, dans l'ordre décroissant, comme pour la moyenne des départements spécialisés : les catalogues imprimés, BN-Opale, les catalogues en ligne et BN-Opaline.

Le jour où a été rempli le questionnaire, 65,3 % des lecteurs ont consulté entre un et cinq documents (CS : 60 %), et 52 % ont consulté des usuels en libre accès (CS : 58 %). Ils sont en outre 38 % à faire mettre des documents de côté pour le lendemain (CS : 32 %). Le taux de consultation des microformes s'avère plus caractéristique. Il s'élève à 22,3 % (CS : 3,9 %) et implique de veiller à ce que l'équipement de lecture soit présent en quantité suffisante. Les demandes de reproduction de documents se font surtout pour des photocopies : près d'un quart des lecteurs (24 %) en ont fait faire ce jour-là. Les reproductions photographiques sont plus marginales et ne concernent que 3 % des lecteurs.

5 - Le recours au personnel

Le jour du remplissage du questionnaire, 60 % des lecteurs ont sollicité l'aide du personnel, ce qui représente un taux supérieur à celui de l'ensemble des départements spécialisés (52,7 %). De façon générale, le public de ces départements n'est pas autonome, et celui des Arts du spectacle encore moins, ce qui signifie qu'une grande attention doit être portée à toutes les mesures d'accompagnement possibles. Les demandes les plus nombreuses portent sur la recherche d'un document (76,6 %), et sur l'utilisation des catalogues (49 %), mais la nuance n'est pas évidente à saisir entre les deux propositions. Le chemin qui mène aux documents semble en tout cas plus escarpé aux Arts du spectacle que dans les autres départements spécialisés, puisque le taux de sollicitation du personnel pour la recherche d'un document est respectivement de 76,6 % et 54 %, soit une différence significative de plus de 20 %.

6 - La fréquentation d'autres bibliothèques

De tous les départements spécialisés de la BnF, le public des Arts du spectacle est celui qui a la fréquentation de sa salle de lecture la plus exclusive. Les lecteurs sont 55 % à ne pratiquer aucune autre salle de l'établissement, alors que la moyenne de fréquentation d'une autre salle est de 73 % pour l'ensemble des départements. Comme les recherches, souvent universitaires, se font dans des domaines spécifiques aux arts du

spectacle, la nécessité d'une pratique transversale des départements est limitée. En revanche, les lecteurs sont 84 % à utiliser les ressources d'autres bibliothèques, essentiellement parisiennes, et la BPI en tête (CS : 86 %).

C - Satisfaction et attentes

Dans le même ordre (décroissant) que celui qui ressort de la prise en compte de tous les départements, le public des Arts du spectacle exprime sa grande satisfaction au sujet de la facilité d'accès à la salle de lecture, une satisfaction un peu plus tempérée sur la signalisation du département et de la salle de lecture, et enfin une satisfaction moindre pour les horaires d'ouverture qui suscitent le plus fort taux de mécontents. La Bibliothèque de l'Arsenal et le département des Arts du spectacle ont pris bonne note de ce mécontentement puisque les horaires ont été augmentés au mois d'octobre 1998 (une heure supplémentaire par jour). Dans l'ensemble des conditions de travail, les lecteurs mettent en avant la qualité de l'environnement immédiat : mobilier, agencement, prises pour ordinateurs portables, silence. Des efforts particuliers paraissent devoir être portés sur les équipements spécifiques : ordinateurs et lecteurs de microformes, comme il a déjà été dit, ainsi que sur le confort (aspect à ne pas négliger étant donnée la durée des séjours à la bibliothèque) : il manque notamment un vestiaire et un espace de restauration. Ce dernier point sera moins d'actualité pour le département des Arts du spectacle lorsqu'il sera installé à Richelieu, qui dispose de halls spacieux et de distributeurs, au moins de boissons.

Parmi les observations librement émises reviennent le plus souvent : le manque d'espace aux places de travail, le tarif élevé des photocopies et leur difficulté d'accès, le manque de postes de consultation informatique, le souhait d'une augmentation des horaires d'ouverture (cf supra), d'un espace restauration et de consultation de vidéos. Certaines remarques font ressortir le caractère aléatoire de l'accueil : on déplore plus souvent son manque de chaleur qu'on ne loue ses qualités.

Enfin, dans la perspective du déménagement, les lecteurs ont été interrogés sur leur future et éventuelle utilisation des collections de l'INHA. Celles-ci semblent les intéresser moins que la plupart des lecteurs des autres départements spécialisés. Seulement 56 % du public les consulteraient, contre 92,7 % aux Estampes, 83,1% aux

Monnaies et médailles et 71,8 % aux Manuscrits orientaux par exemple (CS : 62,3 %).

Cette enquête a des mérites, d'abord parce qu'elle est la première du genre, ensuite parce qu'elle nous dresse un tableau général du public, de ses usages et de ses attentes. Mais elle a aussi des lacunes. Elle ne distingue pas des différences de comportements et ne nous renseigne pas sur la façon dont sont perçus les collections et le département. Pour approfondir cette approche, et essayer de cerner plus précisément la manière dont les lecteurs appréhendent l'offre qui leur est proposée par le département des Arts du spectacle, il nous a paru opportun de mener des entretiens auprès de certains d'entre eux.

DEUXIEME PARTIE

LE PUBLIC DU DEPARTEMENT : PRATIQUES ET REPRESENTATIONS

I - METHODOLOGIE

La formule des entretiens qualitatifs a été retenue, car il a semblé qu'une analyse pouvait se greffer de façon intéressante sur les résultats de l'enquête et pouvait permettre d'affiner ceux-ci, voire de mettre en lumière des éléments nouveaux.

A - Typologie

Un échantillonnage représentatif de la composition du public du département des Arts du spectacle a été préétabli en fonction des résultats de l'enquête de 1997. En accord avec le chargé des études de public de la BnF, il a été décidé d'élaborer une typologie respectant les catégories majeures de lecteurs, en qualité et non en quantité. Cette typologie se constituait donc de quatre groupes : les étudiants, les enseignants, les professionnels des arts du spectacle, et d'un groupe intitulé "autres" dont la composition serait plus le fruit du hasard et engloberait tout type de situation possible. Cela devait permettre de voir si des différences marquées de comportement, de perception et de satisfaction pouvaient découler de l'appartenance à un ensemble caractérisé.

Pour chacun de ces groupes, quatre entretiens devaient être menés. Les critères de sélection étaient les suivants : pour un même groupe, deux entretiens devaient avoir lieu avec deux familiers du département, et deux entretiens avec deux non familiers. Le critère

de la familiarité avec le département a été choisi car il a été jugé susceptible d'intervenir avec pertinence dans les pratiques et les représentations des lecteurs. Pour ce critère, c'est le facteur temps uniquement qui a été retenu (fréquentation de longue date ou assiduité pendant une période plus courte), et non la maîtrise supposée du fonds ou des outils bibliographiques par le lecteur, puisqu'un des objectifs était notamment de voir comment l'intensité de la fréquentation pouvait intervenir sur cette maîtrise. Il faut souligner que ce critère est relatif. Il a abouti à la répartition suivante : deux étudiants familiers (huit ans de fréquentation et environ vingt visites en un mois et demi), deux étudiants non familiers (troisième et deuxième visite) ; deux enseignants familiers (plus de vingt ans de fréquentation), un enseignant non familier (quatrième visite) ; deux professionnels du spectacle familières (deux ans et plus de vingt ans de fréquentation) ; et enfin deux personnes de la catégorie "autres" familières (plusieurs années et plus de vingt ans de fréquentation), et deux non familières (sixième visite et deuxième visite).

B - Démarche

Au total, seize entretiens devaient donc être réalisés. Pour le repérage des personnes susceptibles de correspondre aux types requis, je n'avais pas le loisir de faire de la prospection en salle de lecture et en salle d'accueil. L'identification des personnes s'est donc passée de différentes manières. Le dépouillement de bulletins de demandes de documents m'a permis de relever des noms. J'ai bénéficié de l'aide de certains membres du personnel chargés de la présidence de salle qui m'appelaient lorsque quelqu'un que je souhaitais interroger se présentait, ou lorsqu'ils repéraient un profil intéressant (aux fins de ma recherche, une feuille placée à l'accueil et en salle de lecture, avec la liste des profils et signalant chacun des entretiens réalisés, situait en permanence l'état de ma démarche) ; ils m'introduisaient ensuite auprès du lecteur. Ce système s'est avéré efficace pour les quatre étudiants, deux enseignants, et deux personnes relevant de la catégorie "autres".

Les professionnels du spectacle ont été plus difficiles à toucher. J'ai donc également eu recours aux réseaux de relations de quelques conservateurs et bibliothécaires qui m'ont spontanément aiguillée vers les personnes manquantes. Il s'est agi d'un enseignant, de deux professionnels du spectacle, et de deux personnes de la

catégorie "autres". Ce système a pu se révéler profitable, mais il convient toutefois de le manier avec précaution et de souligner ses limites intrinsèques, dans la mesure où le fait de connaître bien un membre du personnel influe nécessairement sur les réponses données. Il a concerné cependant un tiers de l'échantillonnage seulement, a permis de toucher un type de public du département qui ne peut être considéré pour autant comme lecteur¹⁴, et a permis de prendre conscience d'une réalité insoupçonnée jusque-là. En effet, beaucoup d'utilisateurs peuvent avoir un usage strictement documentaire du département sans passer par les voies habituelles, et constituent un public "invisible" car échappant à toutes statistiques. Cette situation a pour corollaire le fait que beaucoup de recherches passent par des relations directes avec le personnel au département des Arts du spectacle, dans une proportion qu'il est difficile d'évaluer, et qui ne ressort pas seulement des personnes rencontrées "par relations". (Il est probable d'ailleurs que cela puisse être étendu à d'autres départements spécialisés.) Les avantages ont donc été jugés supérieurs aux inconvénients.

C - Analyse

Malgré tous les efforts déployés, il n'a pas été possible de réaliser les seize entretiens prévus initialement, et l'on peut regretter l'absence de deux professionnels du spectacle non familiers notamment. Le résultat final de cette enquête a abouti à douze entretiens effectifs, et une réponse manuscrite reçue par correspondance. L'échantillon sur lequel va porter l'analyse se compose de quatre étudiants (deux familiers et deux non familiers), trois enseignants (deux familiers et un non familier), deux professionnels du spectacle (familiers) et quatre "autres" (deux familiers et deux non familiers). Dans la catégorie "autres", trois menaient des recherches dans un contexte professionnel (deux familiers et un non familier), et un par intérêt personnel en vue d'une publication. Exprimé d'une autre façon, l'échantillon se compose de huit familiers et cinq non familiers. Afin de rester dans l'esprit de confidentialité des entretiens que l'on m'a demandé plusieurs fois de respecter, les réponses ont été anonymées. Chaque groupe d'origine sera identifié par une lettre, et le critère de familiarité ou non avec le département sera rendu respectivement par les chiffres 1 et 2, et 3 et 4. Ce qui donne A1

¹⁴ dans le sens où le lecteur est défini comme un usager ayant un titre d'entrée et effectuant sa recherche sur les documents en salle de lecture.

et A2 pour les étudiants familiers, A3 et A4 pour les étudiants non familiers ; B1 et B2 pour les enseignants familiers, B3 pour l'enseignant non familier ; C1 et C2 pour les professionnels du spectacle familiers ; D1 et D2 pour les "autres" familiers, et D3 et D4 pour les "autres" non familiers (cf récapitulatif en annexe).

Le corpus a fait l'objet d'une analyse thématique transversale, qui regroupe les multiples fragments de discours sur un même sujet pour essayer d'en tirer des enseignements sur les comportements et les représentations des lecteurs. Cette analyse reprend la grille d'entretien¹⁵. Les citations seront formulées entre guillemets et en italique. Elles seront autant que faire se peut fidèles à l'esprit et à la spontanéité du texte prononcé et à sa forme, mais pour cette dernière des remaniements de construction et de ponctuation ont été indispensables.

II - L'ANALYSE DES ENTRETIENS

A - La fréquentation de la bibliothèque

A l'exception de D4 qui est documentaliste et qui a accès aux collections du département avec une lettre d'accréditation professionnelle (et qui ne sera pas concernée pour un certain nombre de questions), les lecteurs interrogés possèdent des titres d'accès qui recouvrent toutes les possibilités offertes par le département. La population universitaire fréquente aussi Tolbiac. Cela est vrai pour les trois universitaires et A1 (thèse) qui ont une carte BnF, ainsi que pour trois étudiants (A2 en maîtrise, A3 en licence et A4 en maîtrise de muséologie à l'École du Louvre), qui ont un laissez-passer pour le haut-de-jardin. Deux de ces derniers ont obtenu un laissez-passer en attendant la délivrance d'une carte annuelle. A3 pense que les six séances offertes par son laissez-passer seront suffisantes pour sa recherche. Les deux professionnels du spectacle ont une carte Arsenal. Pour les "autres", on compte deux cartes BnF et un laissez-passer en attente de carte annuelle.

A la différence des résultats de l'enquête de 1997, les lecteurs sont assez nombreux à fréquenter d'autres salles de la BnF (Tolbiac, comme on l'a vu plus haut, Estampes, Manuscrits...), et ils vont tous dans d'autres bibliothèques pour leurs recherches : des bibliothèques universitaires (Sorbonne, Ste-Geneviève, Paris III...), spécialisées en arts du spectacle (bibliothèque d'UFR Gaston Baty à Paris III, bibliothèque de l'Association

¹⁵ Pour la grille d'entretien, cf annexes.

des Régisseurs de Théâtre à la BHVP, Bibliothèque du film (BiFi)...), ou d'autres grandes bibliothèques parisiennes (BPI) ou étrangères (Londres, Italie). Plus de la moitié d'entre eux reconnaissent toutefois que les Arts du spectacle constituent leur source principale de documentation. Les deux professionnels du spectacle se montrent hostiles à Tolbiac. C1 éprouve un sentiment de *"panique"* devant la Bibliothèque François-Mitterrand, et se sent *"un peu primitive là-dedans. C'est paniquant, affolant."* Pour C2, il n'est *"pas question"* d'y aller : *"J'aime les bibliothèques à niveau humain, où je connais les gens qui m'accueillent, où je n'attends pas trois quarts d'heure pour avoir accès à un document."*

Les séances de travail à la bibliothèque ont une durée conforme à celle qui ressort de l'enquête, c'est-à-dire assez longue. Pour les lecteurs qui sont en plein dans un travail de longue haleine et qui constitue leur activité principale (étudiants, chercheur par exemple), tous viennent plusieurs fois par semaine et restent d'une demi-journée à toute la journée. Pour certains lecteurs, la recherche se fait en plus d'une activité principale (B3 prépare une intervention pour un colloque, D3 travaille dans une société d'électronique et mène des recherches par intérêt personnel en vue d'une publication). Ceux-là se rendent à la bibliothèque quand cela leur est possible, respectivement quelques heures entre deux cours une fois par semaine et le samedi toute la journée. Les autres enseignants et les professionnels du spectacle, qui pratiquent le département parfois depuis plus de vingt ans, ont une fréquentation plus sporadique, par périodes intenses de recherches. B1 est venue tous les jours de 10h à 17h pendant une année de congé sabbatique, B2 passe toutes ses journées à la bibliothèque lorsqu'elle est à Paris, C2 peut venir tous les jours si elle n'a pas une pièce de théâtre ou un tournage en cours. Quels que soient ces différents modes de fréquentation, la bibliothèque n'apparaît jamais comme un lieu de loisir mais bien comme un lieu de travail, où l'objectif est de rentabiliser au maximum le temps de la recherche. Il apparaît au travers des entretiens que les lecteurs ont dans la plupart des cas une démarche essentiellement utilitaire. Ils exploitent tout ce dont ils ont besoin, et ne manifestent pas de curiosité particulière et gratuite envers d'autres domaines ou d'autres sujets que ceux qui font strictement l'objet de leurs recherches.

B - Le lecteur et sa recherche

1 - Différents profils de chercheurs

Il ressort de la confrontation de ces entretiens un enseignement intéressant : l'existence de profils, différents et inter-catégories, de chercheurs. En effet, les lecteurs, quel que soit leur groupe d'appartenance dans la typologie initiale, mettent en place ou ont recours à plusieurs méthodes caractéristiques pour aborder la recherche de leurs documents. Ces méthodes peuvent finir par constituer de véritables types. Trois profils surtout ont été décelés, qui ne sont pas forcément totalement exclusifs les uns des autres.

Le premier profil pourrait être qualifié de "mono- ou polythématique exhaustif". Le lecteur qui correspond à ce profil arrive au département avec un ou plusieurs sujets de recherche en tête, mais *"ne (sait) pas comment chercher, que chercher, et dans quelle base"*, comme B3 résume la situation. Tel était aussi le cas pour A4, D3, et A2 : *"Je ne savais pas où je devais chercher, trouver des choses qui m'intéressaient, alors j'ai demandé à une dame de l'accueil qui m'a conseillé d'aller regarder d'abord dans les catalogues où mon sujet était traité"*. Le personnel joue pour ces lecteurs un rôle capital d'orientation et de présentation des fonds et des moyens d'y accéder : explication des catalogues (A2, B3), voire recherche effectuée pour le lecteur : *"Il y a quelqu'un d'ailleurs qui a fait une recherche pour moi de façon tout à fait aimable. Parce que j'étais très rarement venue à la Bibliothèque de l'Arsenal, je ne savais pas comment ça fonctionnait donc elle m'a montré ce que je pouvais trouver"* (B3), mise en relation directe avec le responsable d'un fonds (A2, D3). Ce lecteur découvre les documents qui peuvent répondre à sa recherche en arrivant, consulte les catalogues et les fichiers nécessaires qu'on lui a indiqués, et utilise le ou les fonds concernés dans leur intégralité. Ce type de recherches correspond plutôt à des travaux qui s'inscrivent dans une durée définie, à plus ou moins long terme : mémoires universitaires par exemple.

Il existe un deuxième profil que l'on pourrait appeler "méthodique progressif". Dans ce cas précis, le lecteur a anticipé sa démarche et arrive au département avec des pistes de recherche susceptibles d'être mises directement en pratique, sans qu'il soit forcément nécessaire de passer par le personnel. En général, cela se manifeste par un travail préparatoire de dépouillement de bibliographies d'ouvrages généraux : *"Il existe de*

très bons livres sur le théâtre (...) et je relève chaque fois les bibliographies. Je me fais des listes. Et puis quand je trouve des livres au marché aux puces, je relève également, ce sont des choses qui sont un peu introuvables. Cela nous donne des indications, on est un peu comme un détective" (C1). A3 et D2 appliquent le même principe. Une fois sur place, ces lecteurs recherchent leurs cotes en consultant les fichiers. Il arrive que leurs recherches ne soient pas toujours couronnées de succès, ils s'en réfèrent alors au personnel (A3, C1, D2 en a rarement besoin). En théorie, ce type de recherches n'est jamais fini car de nouvelles lectures entraînent la découverte de nouvelles références, qui suscitent à leur tour de nouvelles recherches dans les collections du département.

Enfin, le troisième profil spécifique repéré pourrait être qualifié d'"explorateur extensif". Ces lecteurs ont comme les autres des sujets de recherche définis, mais ne s'en contentent pas. Ils développent une curiosité active qui les mène parfois dans des territoires insoupçonnés qui font rebondir leur recherche, et se promènent ainsi dans les méandres des collections. C2 dit qu'il lui "*est arrivé de "perdre" deux années de ma vie à essayer de trouver la perle rare, et parfois j'ai réussi à trouver des choses amusantes. J'y vais parfois avec une méthode d'intuition.*" Mais laissons surtout B2 s'exprimer à ce sujet : "*Je ne suis pas un de ces chercheurs qui va chercher seulement la seule chose qu'il cherche. Je suis très curieuse, donc je vais toujours regarder - pas tout le fonds - mais la partie au moins du fonds de façon assez extensive. C'est pour ça que j'aime beaucoup le travail dans la bibliothèque plutôt que par Internet, parce qu'il y a cette marge d'erreur, de hasard, qu'on ne peut pas tellement avoir quand on a affaire à une base de données électronique" et encore "Par exemple je n'avais jamais consulté le fonds Douay, et je viens de commencer à le consulter et ça m'a ouvert de nouveaux horizons. D'ailleurs Borges le dit bien, c'est un univers une bibliothèque. Une bibliothèque comme ça, c'est un cosmos, il y a toujours des choses à découvrir.*" Ces lecteurs épluchent les fichiers pour des documents précis et pour tout ce qu'il peut y avoir autour. Leur démarche exploratoire est la plus à même de leur révéler la plus vaste étendue des richesses des collections.

Ces distinctions sont intéressantes car elles permettent de savoir ce qui peut être utile au chercheur, et peuvent servir à orienter la rédaction d'un guide. On se rend compte que malgré le perfectionnement et le confort offert par l'informatique, celle-ci ne devrait pas se substituer totalement aux fichiers papier qui peuvent faire pleinement partie d'une stratégie de recherche. En outre, la réalisation de bibliographies spécialisées peut être

d'un intérêt certain pour les lecteurs. Peut-être qu'une étude sur un échantillon plus grand permettrait de distinguer d'autres profils.

2 - Le support des catalogues

Pour accéder aux documents, le passage obligé pour chacun des lecteurs, quelle que soit sa tactique de recherche, est celui des fichiers et des catalogues. Les catalogues et les fichiers sont un des thèmes qui rendent les lecteurs loquaces. En ce qui concerne le type de support : fiches ou informatique, soit cela est égal aux lecteurs (A2, B3, D1, D2), soit ils préfèrent le papier (A1, B1, C1, C2). B2 a une préférence marquée pour les fichiers manuels liée à ses conceptions de la recherche : *"Il y a dans les fichiers papier une forme de curiosité qui fait partie de ma formation. Je ne sais pas si je prendrai l'habitude d'utiliser tellement bien les catalogues informatisés, qui ne me donnent pas cette possibilité de jouer avec les informations que j'ai avec les fichiers manuels. Il y a toujours une part d'imagination dans la recherche qui ne doit pas être sous-estimée, je trouve, et qu'il est important de sauvegarder même dans l'accès à une base de donnée informatisée. Il y a sûrement les moyens de concilier l'informatique et l'imagination."* Indépendamment des progrès indéniables que peut apporter l'informatique dans ce domaine, il faut reconnaître que les fichiers papier permettent un "feuilletage" qui n'est pas sans intérêt pour le chercheur.

L'ordinateur est plutôt rejeté, parfois pour des raisons subjectives et affectives : *"Parfois c'est amusant de fouiller dans les vieux fichiers, les petites fiches manuelles, comme ça, moi je préfère ça. Je ne me sers jamais du clavier. Il me faut un contact tactile. Ces vieux fichiers ont un charme fou. L'ordinateur, pour moi, c'est vraiment le contexte moderne que j'abhorre"* (C2). Il est aussi critiqué pour des raisons liées à ses carences fonctionnelles. B3 exprime son indifférence à manier les deux supports, mais a des objections à formuler contre les catalogues informatisés : *"Je travaille beaucoup à la BnF, donc j'ai l'habitude de consulter les catalogues informatisés. Encore faut-il qu'ils fonctionnent et qu'ils contiennent tout ce que possède la bibliothèque en question. Le problème est souvent celui de l'inadéquation entre les fonds et ce qui apparaît sur l'écran, dont j'ai souvent à me plaindre. Mais pour la consultation en elle-même, ça m'est égal."* On peut constater en outre que sauf exception (dans les deux sens), l'attitude envers les types de support souligne un conflit de générations. L'aisance à manier l'informatique peut en effet être associée à la frange la plus jeune de

l'échantillon, pour chacune des catégories (chez les professionnels du spectacle, ayant tous deux une soixantaine d'années, il n'y a pas de plus jeune...)

3 - Les catalogues : outils de recherche

Les catalogues en tant que moyens d'accès aux collections font l'objet de critiques assez vives, et cela quelle que soit la catégorie considérée. Le critère de familiarité avec le département intervient de façon notable sur ce point. Ce sont les non familiers du département qui font preuve d'une plus grande sévérité (D3 et D4 n'ont pas eu besoin de passer par les catalogues pour avoir accès aux documents recherchés). A3 n'y va pas par quatre chemins : *"Les fichiers, ça me semble un peu le bordel. Ils fonctionnent par dates... Quand on cherche par matières, c'est impossible. Ce qui serait surtout pratique, ce serait de chercher par matières et par sujets. Et là, pour les très vieux ouvrages, il n'y a pas ça, ce n'est que par auteur. Pour trouver quelque chose d'intéressant, il faut connaître l'auteur, c'est impossible."* B3, jeune universitaire, se montre tout aussi véhémement, en ayant un langage plus mesuré : *"Je trouve qu'ici c'est organisé de façon complètement archaïque. C'est probablement une période de transition et ça va être rénové ; ce n'est pas possible qu'une bibliothèque reste comme ça, avec des fichiers qui vont jusqu'à telle époque, d'autres qui commencent à telle autre, il n'y a pas d'harmonisation.... Il y a des spectacles par exemple que je cherchais sur certains fichiers, mais on m'a dit "Non, là ce n'est que jusqu'aux années 1980". Or moi je cherchais quelque chose de 1987, donc il a fallu que je demande à quelqu'un de faire la recherche pour moi. Tout ça, ça ne va pas."* Même si c'est la conception et l'organisation des catalogues qui sont le plus incriminées, les difficultés de la recherche sont pourtant, et curieusement, souvent imputées à des motifs autres.

En effet, il est intéressant de constater que le lecteur, face à la complexité des catalogues, ne songe pas immédiatement à remettre en cause les options bibliothéconomiques ou le travail des bibliothécaires. C'est un peu comme si face à la bibliothèque, représentant une instance culturelle dominante, les lecteurs se plaçaient en position d'infériorité et ne s'autorisaient pas à discuter ou à critiquer ses choix, qui bénéficieraient d'une légitimité acquise a priori. Devant les carences et les imperfections manifestes des outils de recherche qui se sont mis en place au fil des ans, il est significatif que plusieurs lecteurs trouvent en eux les raisons de leur inaptitude ou de leur maladresse bien compréhensibles à maîtriser ces outils, et n'attendent guère de la

bibliothèque qu'elle leur donne les moyens de se débrouiller seuls.

C'est le cas pour A4, qui n'a pas le sentiment de trouver facilement ce qu'elle cherche et précise au sujet de la mise en oeuvre de ses démarches : *"Cela me pose des problèmes. Je suis étrangère, c'est peut-être pour ça que j'ai des problèmes."* A3, dans la même situation d'impuissance face aux catalogues, et qui sait par ailleurs analyser le type d'instrument dont il aurait besoin (cf § précédent), invoque une autre raison : *"Je ne crois pas que cela tienne à la bibliothèque, plutôt au sujet plutôt pointu, alors je rame un peu. Je n'ai pas encore l'habitude de chercher."* C2 est une des rares familières du département à éprouver des difficultés malgré quelques années de fréquentation assidue : *"Je suis très malhabile pour chercher les cotes parce qu'il y a une série de tiroirs, de grands catalogues, etc. Mais c'est parce que je suis très distraite et on est obligé de me les réexpliquer chaque fois. Je crois que ça ne vient que de ma distraction"*, et un peu plus loin dans l'entretien : *"Je n'ai pas encore trouvé la bonne méthode. Je ne suis pas une spécialiste des bibliothèques, je suis comédienne. On n'a peut-être pas l'esprit fait aussi clairement que quelqu'un d'universitaire"*. B3, l'universitaire non familière tient un autre discours que les étudiants apprentis chercheurs et la comédienne (cf § précédent). Elle n'est pas impressionnée par la structure et a identifié d'emblée les failles du système.

On remarque une plus grande indulgence chez les familiers du département. Certes, ils ne louent pas la simplicité de l'organisation (C2 constitue à ce sujet une exception remarquable : il est le seul à émettre un jugement positif et à trouver que *"Les classifications sont très bien établies"*), mais ne mentionnent pas particulièrement l'obstacle que peut constituer le passage par les catalogues, ou le font de manière plus implicite. A la question "Avez-vous le sentiment de maîtriser les fichiers ?", A1 a répondu : *"Maintenant, oui"* et D1 : *"Maintenant, parce que j'ai acquis une bonne connaissance, mais au début..."* Ce qui laisse supposer que les débuts ont été difficiles et que ces deux lecteurs se sont probablement sentis aussi démunis que les autres, plus novices dans leurs pratiques le jour de l'entretien.

Cela signifie aussi que les familiers reconnaissent être tout de même parvenus à une certaine maîtrise des ressources de la bibliothèque. C'est un élément de réponse à une hypothèse formulée quelquefois par le personnel, selon laquelle le lecteur se sentirait perdu devant les possibilités offertes par le département pour la recherche. On peut facilement concevoir que le bibliothécaire se sente un peu dépassé parfois par l'ampleur de sa tâche, et éprouve un sentiment d'impuissance face à toutes les collections qu'il doit

traiter. Le fait qu'il attribue ce sentiment au lecteur, supposé manier les catalogues avec moins d'aisance, est assez compréhensible. Pourtant, certains lecteurs (A1, B1, B2, C2, D1, D2) réussissent à acquérir une certaine aisance, du moins en ont-ils l'impression. Ce sont toujours des familiers, depuis plusieurs années et pour quatre lecteurs depuis plus de vingt ans. Ce sentiment de maîtrise peut se traduire ainsi : *"Je pense que je maîtrise bien certains fonds. Je maîtrise dans le sens où je suis en mesure de trouver des documents"* (B2) ; *"Je maîtrise dans une certaine mesure. Je connais bien les fichiers, je connais bien le fonctionnement du fonds Rondel"* (D2). B3 est une relative exception. Bien que non familière du département, elle admet avoir réussi à dominer son sujet et déclare de façon nuancée à propos de la maîtrise des ressources : *"On ne peut pas dire que je maîtrise totalement. Mais pour la recherche que je suis en train de faire, j'ai toutes les données, les cotes dont j'ai besoin. C'est-à-dire que je sais ce que je peux trouver maintenant ici, et la manière dont je peux le trouver."* Ces lecteurs ont intégré le fonctionnement des catalogues et/ou savent comment localiser leurs documents. Il pourrait être intéressant de savoir si c'est la cohérence intellectuelle d'un ensemble qui est perçue, ou bien s'il s'agit d'un simple repérage spatial et matériel dans la salle : il n'est peut-être pas indispensable pour les lecteurs de saisir toutes les subtilités des catalogues pour parvenir à une efficacité pratique.

Il ressort des entretiens que tous les lecteurs ont éprouvé des difficultés face aux catalogues au début de leur recherche, même s'ils ont pu parvenir par la suite à une certaine maîtrise. (Ceux qui n'en ont pas eu travaillent souvent sur des fonds particuliers, en relation directe avec un conservateur (A2, D3), et n'ont pas besoin de chercher d'autres documents.) La question est de savoir comment ils ont fait pour surmonter ces difficultés, et quels sont les moyens mis en oeuvre pour parvenir à une relative aisance.

4 - Le recours au personnel : une stratégie de contournement, voire au-delà...

Le premier constat qui s'impose, c'est que le lecteur du département des Arts du spectacle n'est pas autonome dans les premiers temps de sa recherche, et c'est une situation qui peut s'installer dans la durée. On sait d'après les résultats de l'enquête de 1997 que le public majoritaire du département est composé de gens qui fréquentent l'Université, mais cela n'entraîne pas forcément la maîtrise des procédures de recherche, qui sont spécifiques à chacun des départements spécialisés. Le palliatif auquel les lecteurs ont unanimement recours est nécessairement le personnel.

Celui-ci assure la formation progressive des lecteurs sur le long terme, en répondant à des questions précises et ponctuelles. La mise bout à bout de tous les éléments de réponse finit par former pour la plupart d'entre eux un cadre suffisant pour une utilisation acceptable. Depuis sept ans qu'elle vient avec assiduité au département, A1 est aujourd'hui en mesure de dire : *"Maintenant je commence à savoir quels sont les bibliothécaires spécialistes pour les sujets qui m'intéressent, donc je vais vers la bonne personne en général"*. B1, qui pense avoir *"une bonne maîtrise des fichiers et de l'ensemble des possibilités documentaires de la bibliothèque"*, reconnaît avoir *"été très efficacement guidée par un conservateur au début de (sa) fréquentation de l'Arsenal"*. B2 continue d'avoir *"très souvent"* recours au personnel responsable des fonds qu'elle consulte. D1 insiste plus sur son sentiment d'auto-formation : *"On se forme à une bibliothèque avec le temps. Heureusement que ma recherche de textes dure depuis des années et n'est pas urgente... J'ai découvert certains aspects par moi-même. Je ne vois pas comment j'aurais pu faire autrement"*, tout en reconnaissant que *"Quand on a problème, on vous aiguille."* Tous ces lecteurs sont des familiers qui ont pu bénéficier de temps pour se former.

Avec le temps également se sont tissés parfois de véritables liens entre les lecteurs et certains bibliothécaires. Entre autres exemples, B1 reconnaît : *"J'ai des rapports personnels depuis longtemps. J'en ai de très bons"* ; C2 précise : *"On en est arrivé au point que la plupart des bibliothécaires sont devenus des amis personnels. J'ai besoin d'un rapport confidentiel et d'un rapport "inanonyme" (sic) avec les gens avec qui je travaille"* ; D2 surenchérit : *"J'ai des attaches avec des gens que je connais bien sur certains sites. Je connais maintenant beaucoup de conservateurs dans les endroits où je travaille habituellement. On me fait des facilités."* D4 n'est pas lectrice, mais a recours en tant que documentaliste dans l'audiovisuel aux collections iconographiques, pour les besoins d'une émission de télévision. Elle a commencé sa recherche par le département car elle *"aime bien"* le conservateur responsable du service ; elle ajoute : *"En fait c'est un peu idiot, mais mon choix sur les lieux où je vais travailler dépend beaucoup de ça."*

Il faut garder à l'esprit la façon dont certains membres de l'échantillon ont été rencontrés, mais ces témoignages sont néanmoins le reflet d'une réalité dont on prend vite conscience en évoluant au sein du département. Pour accéder à des fonds importants, quand le catalogue ne suffit plus, ce qui peut se produire au début ou à un stade plus avancé de la recherche, il est nécessaire pour le lecteur d'avoir un contact plus

personnalisé avec le conservateur ou le bibliothécaire responsable. Ces réseaux font de la bibliothèque un lieu de sociabilité et d'échanges entre les chercheurs assidus de longue date et le personnel, ce qui est favorisé par une relative stabilité et souvent une grande spécialisation de ce dernier, et par le caractère intimiste des locaux, où il est aisé de prendre des habitudes et où l'on est vite repéré. Il est probable que l'on retrouve cette caractéristique dans les autres départements spécialisés de la BnF.

Pour tous les lecteurs qui fréquentent le département depuis peu de temps, le recours au personnel est encore plus crucial. Pour A2 par exemple, le bibliothécaire en poste au moment de sa visite représente la première étape de sa recherche dans les catalogues : *"Je ne savais pas où je devais chercher, trouver des choses qui m'intéressaient, alors j'ai demandé à une dame de l'accueil qui m'a conseillé d'aller regarder d'abord dans les catalogues où mon sujet était traité"*. Mais il arrive aussi que des lecteurs aient accès très facilement aux fonds dont ils ont besoin, pour peu qu'ils aient été mis en contact immédiatement avec la bonne personne. Ainsi A2, qui avait eu le numéro de téléphone du conservateur concerné par son professeur, n'a pas eu à faire de recherches. A2 a conscience de son privilège : *"D'un côté, il y a quand même une facilité de la recherche, puisqu'il suffit presque de demander pour que l'on soit servi. De l'autre côté, une personne qui n'ose pas demander et préfère chercher par elle-même peut peut-être passer à côté des documents. Sinon, il y a une facilité de la recherche : j'ai demandé au conservateur, le magasinier est venu avec le fonds, je suis resté à ma place... Je n'ai pas à me plaindre."* Tous les lecteurs ne sont pas égaux devant les processus d'auto-formation et de formation distillée progressivement par le personnel.

5 - ...mais un pis-aller imparfait

Il n'est pas très satisfaisant d'être obligé de considérer l'habitude comme un substitut à la formation du lecteur. Les lecteurs qui ont un capital culturel élevé, qui sont curieux et surtout entreprenants sont avantagés. Ceux qui ne disposent pas de longues années ou de longs mois pour leurs investigations sont de fait moins favorisés. De même les gens qui éprouvent des réticences ou de la timidité à s'adresser au bibliothécaire à l'accueil, qu'ils craignent peut-être de déranger ; ou ceux qui préfèrent se débrouiller seuls, quitte à mener des recherches infructueuses. Pour le département des Arts du spectacle, le nombre élevé de laissez-passer oubliés après seulement une première visite est un bon indicateur de l'embarras, parfois insurmontable, que peuvent susciter les

catalogues et les formalités à accomplir pour accéder aux documents¹⁶. Certes, quelques "lecteurs" se rendent peut-être vite compte qu'ils ne sont pas dans un lieu approprié à leurs besoins, et désertent rapidement la bibliothèque. Mais toute une catégorie de public, peu habituée aux méthodes universitaires, ne peut que se trouver déçue par ce type de bibliothèque spécialisée. Cela peut être notamment le cas pour des étudiants dans les arts du spectacle, voire des professionnels dans ce domaine, qui paraissent être plus nombreux à se présenter à l'accueil qu'à se trouver en salle de lecture. Or c'est un public auquel le département attache une grande importance, et qu'il essaye d'attirer en plus grand nombre.

Le département des Arts du spectacle pourrait peut-être favoriser avec profit l'accessibilité à ses catalogues, en commençant par fournir un guide explicatif. Il est assez remarquable que seule une personne interrogée ait fait cette suggestion, à plusieurs reprises d'ailleurs au cours de l'entretien. Il s'agit de C1 qui, malgré les années, reste hermétique aux raffinements des catalogues : *"Peut-être que s'il y avait des grands panneaux où c'était écrit "Vous recherchez dans tel domaine, vous avez des tiroirs destinés à ça"...", et "il y aurait un petit fascicule qui vous explique tout ça, ce serait très bien", et encore "s'il y avait un petit livret, ce serait formidable"*.

C - L'accès aux collections

1 - Accès direct, accès indirect aux collections

Les lecteurs utilisent tous types de documents : imprimés, périodiques, fonds d'archives, iconographie, microformes... rarement de façon unique, souvent de façon cumulative. Il n'y a pas d'enseignement particulier à tirer de ces informations. A l'exception peut-être du fait que les lecteurs qui fréquentent la salle de lecture ne sont pas les seuls utilisateurs des collections du département. L'entretien avec D4 donne un aperçu sur le type de professionnels qui peuvent être intéressés par les collections des arts du spectacle, sans pour autant passer par les voies habituelles. A ceux-là on peut ajouter aussi les nombreux utilisateurs indirects des collections, dans la mesure où l'information qu'ils recherchent peut parfois leur être communiquée à distance, par courrier ou par téléphone. D'après le directeur du département, cela représenterait une proportion non négligeable du public, particulièrement des professionnels du spectacle

¹⁶ Les proportions de cette population "déroutée" ne sont pas connues.

qui, selon ses propres termes, "ne se déplacent pas". Il est difficile d'évaluer effectivement la quantité de cette sorte de sollicitations, dont le décompte n'est pas strictement tenu. Si un conservateur est chargé de centraliser les lettres de demandes, il existe aussi deux cahiers recensant les recherches à distance (un à l'accueil et un dans le bureau des secrétaires), sans compter les nombreuses requêtes adressées directement au personnel, qui font partie de l'ordinaire de leur travail et dont il ne garde pas trace.

2 - Les collections "invisibles"

La question posée aux lecteurs sur leur connaissance ou non du fait qu'une grande partie des collections échappent aux catalogues et aux inventaires, et sont donc invisibles, a suscité des réponses diverses qui permettent de voir comment ils peuvent appréhender l'univers complexe qu'est une bibliothèque : un centre pourvoyeur de ressources documentaires "zéro stock", si l'on peut oser l'expression, ou bien une organisation qui conserve des quantités de fonds sans proportion avec ses moyens de traitement documentaire. Apparemment, cela paraît être une chose évidente pour le lecteur qui vient pour la première fois que les catalogues se présentent comme le reflet exact des collections possédées par le département, et peut-être peut-on extrapoler jusqu'à dire par la bibliothèque en général. En effet, tous les non familiers de l'échantillon ignoraient cet état de distorsion entre le contenu visible des collections et leur contenu réel. En revanche, tous les familiers sont au courant, parce qu'ils ont rencontré une situation qui les a confrontés directement à ce problème. Ainsi A2 : *"Je suis passé directement par le conservateur, donc je l'ai appris. Aujourd'hui, j'ai voulu savoir pour les affiches, pour des photos : il fallait demander à un autre conservateur, ça n'était pas du tout inventorié. J'ai compris qu'il y avait beaucoup de fonds inaccessibles"* ; B1 : *"Je ne peux que déplorer cette situation. J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir avoir accès à certaines collections, le fichier Lemarchand par exemple"* ; et B2 : *"J'imagine... J'imagine parce que la collection qui m'intéressait n'était pratiquement pas inventoriée, était inventoriée d'une façon très sommaire. Il nous est arrivé par exemple à mes élèves et moi de demander des dossiers, et de trouver dedans des choses différentes à chaque fois. Donc il était difficile de faire un catalogue scientifique de ce qu'on étudiait, parce que dans un dossier de mise en scène, parfois on trouvait des choses, parfois on ne les trouvait pas. On n'était jamais sûr que tout ce qui concernait cette mise en scène avait été mis à notre disposition. Donc j'imagine que ça doit être comme ça pour d'autres fonds."*

Naturellement, tous les lecteurs déplorent cette situation, mais ils ne vont pas au-delà.

On peut constater que les lecteurs semblent percevoir le personnel dans son rôle de médiation indispensable avec les documents, dans son rôle de garant de leur intégrité (autorisation nécessaire pour les photocopies par exemple), mais tout ce qui a trait au traitement documentaire semble totalement ignoré. Peu de lecteurs parviennent à appréhender la situation de l'intérieur, du point de vue du bibliothécaire qui a en charge cette masse de travail colossale. D1 évoque immédiatement *"le manque de moyens"* et B1 va un peu plus loin : *"Je pense que pour remédier à ces déficiences, il faudrait obtenir une augmentation du recrutement du personnel qualifié de la bibliothèque et une amélioration des conditions de travail."*

3 - Les usuels

Il faut souligner tout d'abord qu'en ce qui concerne les usuels, les lecteurs du département des Arts du spectacle disposent des ouvrages de références généraux de l'Arsenal : dictionnaires, encyclopédies, biographies et bibliographies d'auteurs dramatiques les plus importants. La perte de ces ouvrages occasionnée par le déménagement à Richelieu sera compensée dans une large mesure par la cohabitation avec la salle de références commune à tous les départements spécialisés. Le département possède actuellement 53 m de rayonnages pour son offre d'usuels aux lecteurs, ce qui est considéré comme très insuffisant. Le personnel a été conduit à effectuer des choix draconiens dans les ouvrages mis à la disposition des lecteurs. Un document de mars 1998 recensait 886 usuels, dont presque la moitié (408) pour le théâtre. Les autres arts du spectacle se partagent l'espace restant, ce qui peut aboutir à des portions congrues : danse, théâtre musical, marionnettes, fêtes, music-hall... Il faut ajouter à ces ouvrages plus de 400 volumes de périodiques, dont *l'Avant-scène* théâtre presque en intégralité.

Dans la perspective du déménagement, une réflexion a été entreprise depuis 1995 sur l'offre d'usuels, élargie en offre de collections en libre accès. Le département se verra octroyer plus de place (environ 150 m linéaires) et compte en effet la mettre à profit pour proposer, outre les ouvrages de références stricto sensu (dictionnaires et encyclopédies spécialisés, bibliographies, annuaires...), des ouvrages qui font autorité dans tous les domaines des arts du spectacle : textes dramatiques, écrits d'hommes de théâtre majeurs... , et une documentation plus riche et plus facile d'accès : iconographie,

microfilms, programmes théâtraux des saisons en cours et des principaux festivals...

Les entretiens ne permettent pas d'apporter des informations vraiment originales sur la consultation des usuels. Tous les lecteurs interrogés (sauf deux) en consultent. Ils ont des motivations diverses pour le faire : passer le temps en attendant une place (C1) ou des photocopies (B3), ou bien profiter de précieux auxiliaires d'écriture ou de recherche : dictionnaires (A1), ouvrages de références spécialisés dans les arts du spectacle (A3, B2). Les remarques formulées sont le fait de situations personnelles. A1 trouve *"absolument dramatique"* l'absence du *"dictionnaire Petit Robert de la langue française. Il devrait y en avoir sept ou huit au bas mot. C'est absolument indispensable quand on écrit."* B2 trouve que *"C'est pas mal. Mais il y a des choses qui manquent. Par exemple, je me demande toujours pourquoi on n'a pas dans les usuels The London Stage, qui reprend les spectacles joués à Londres depuis 1660, donc c'est très important."* Elle ajoute : *"Il est probable que cela ne soit pas en consultation à cause de la place."* Deux autres lecteurs sont aussi conscients de ce problème majeur (C1, D1).

4 - Participation à l'enrichissement des collections

On peut constater que si les lecteurs utilisent les collections du département, ils songent plutôt naturellement à le faire bénéficier ensuite du résultat des recherches qu'ils y ont effectuées. C1 a donné ses livres, relatifs à l'histoire du théâtre mais pas forcément le produit de recherches spécifiques menées aux Arts du spectacle. B1 et B2, les deux universitaires spécialistes en théâtre, ont déposé leurs travaux. La première souhaiterait *"vivement qu'il soit plus facile pour les chercheurs qui le désirent de léguer leurs archives ou partie de leurs archives au département"*. La deuxième regrette qu'un renvoi n'ait pas été fait du fonds sur lequel elle a travaillé à l'un de ses articles : *"Quelqu'un qui ne saurait pas que j'ai écrit l'article ne peut pas le trouver."* Les lecteurs qui sont en cours de recherche envisagent de déposer : leur maîtrise, *"Cela dépendra de la note obtenue"* (B2), leur thèse, *"Oui, bien entendu"* (B1), ou leur livre, *"Oui, obligatoirement"* (D3).

D - Les services

1 - L'accueil

L'idée selon laquelle le public du département aurait une mauvaise image de l'accueil est une autre hypothèse émise parfois par le personnel. Celui-ci, on l'a déjà vu, n'a pas une très haute opinion du service qui est rendu collectivement. Pourtant, on ne peut que constater la quasi-unanimité et la spontanéité, cette dernière étant certes difficilement restituable à l'écrit, de la satisfaction des lecteurs à ce sujet, même si elle est assortie d'observations qu'il paraît nécessaire de prendre en considération. Les lecteurs sont conscients que l'aide apportée par le personnel est indispensable et précieuse pour leurs recherches et ils lui en sont reconnaissants. Pour un non familier, la sollicitude du personnel peut même être un des critères d'appréciation de la bibliothèque les plus importants. Ce qu'A4 apprécie le plus en effet, *"c'est la gentillesse des gens à qui je m'adresse et qui m'aident."*

Mais ce sont les familiers qui sont les plus diserts, sûrement parce qu'ils ont eu plus d'occasions de vérifier le caractère indispensable de cette aide. Il suffit de faire succéder les témoignages : *"Les bibliothécaires m'ont toujours apporté leur aide avec la plus grande gentillesse. Leur compétence m'a souvent permis de gagner beaucoup de temps et je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour les en remercier"* (B1) ; *"J'ai beaucoup d'estime pour les gens qui travaillent ici, qui je pense font un bon travail, parce que ce n'est pas facile. Les conditions de l'espace ne sont pas formidables. Même si l'espace est très beau, ça implique des problèmes"* (B2) ; *"Toutes ces dames sont adorables. Je dois dire qu'on est accueilli de façon extraordinaire ici"* (C1) ; *"Les conservateurs sont agréablement à la disposition du public"* (D2) ; C2, lyrique, vante *"la chaleur humaine qu'arrivent à procurer ces anges que sont les conservateurs"*, et apprécie cette *"sorte de gynécée, d'âge indéfinissable parfois, mais qui est d'un charme fou, d'une tendresse..."* Cette avalanche de compliments pourrait paraître suspecte, mais quelques remarques viennent apporter une ombre relative au tableau.

Les familiers, qui ont eu aussi plus de temps pour pouvoir établir des comparaisons, nuancent quelquefois leurs propos. C1 parle d'un *"accueil très très gentil chez la plupart des personnes."* A1 juge l'aide apportée par le personnel *"très variable. Il y a des bibliothécaires qui sont particulièrement avenantes et font le maximum pour*

renseigner, d'autres sont beaucoup moins secourables. C'est vraiment variable en fonction des personnes." Enfin B2 : *"Parfois il y a des personnes qui ne sont pas gentilles du tout ; ce matin je viens de constater ça justement, et c'est un peu décevant. On est là pour travailler, on ne fait de mal à personne. Je pense que les membres du personnel devraient porter une plaquette avec leur nom, surtout ceux qui sont à l'accueil, parce que c'est important, ils sont là pour le service des lecteurs. Je pense qu'ils devraient avoir une attitude plus serviable et bienveillante. Souvent ça arrive, presque toujours, mais je dois dire que spécialement dans cette bibliothèque il y a quelques fois où ça n'arrive pas."* Il faut souligner que ces reproches ne s'adressent pas forcément au seul personnel du département des Arts du spectacle puisque, on l'a dit plus haut, la fonction d'accueil est assurée en alternance avec le personnel de la Bibliothèque de l'Arsenal. Même si un service public ne saurait être parfait, tout simplement parce que ce qualificatif ne s'accorde pas avec la nature humaine, on ne saurait se contenter de cet argument. Les lecteurs mettent assurément l'accent sur un sujet délicat.

2 - La reproduction de documents

Presque la totalité des lecteurs ont recouru au service de photocopie proposé par la bibliothèque. Ceux qui n'y ont pas encore recouru sont la plupart du temps ceux qui travaillent essentiellement sur des documents de Réserve (A2), ou des non familiers qui toujours envisagent de le faire dès que le besoin s'en ressentira (A4, D3). Dans le mode d'emploi de la salle de lecture qui fait quatre pages et se trouve à la libre disposition des lecteurs à l'accueil, la section "photocopies" en occupe presque deux. Sont précisés les tarifs, le mode de paiement (un distributeur de cartes magnétiques qui oblige les lecteurs à avoir de la monnaie), les horaires d'ouverture, les formalités à remplir (demande d'autorisation au président de salle, réalisation des photocopies par un magasinier), et le règlement (maximum de 40 photocopies par jour, maximum de 40 pages par documents, les documents exclus, les conditions particulières pour les ouvrages et documents qui ne sont pas tombés dans le domaine public notamment).

Ce service soulève des critiques unanimes, qui concernent essentiellement les démarches compliquées pour obtenir des photocopies, et leur prix trop élevé (2 F l'unité). Les lecteurs sont conscients du fait que les restrictions sévères qui régissent ce service sont normales pour le respect des documents patrimoniaux conservés, mais ils ne s'en accommodent guère, tant la photocopie est devenue de nos jours un confort certain

pour l'étude. Il est extrêmement long et fastidieux de recopier à la main, et même sur un ordinateur portable, de longues pages d'une nécessité première pour la recherche en cours. Ainsi B1, pour qui les photocopies représentent *"le point noir"* : *"Je comprends parfaitement que l'Arsenal est une bibliothèque de conservation et que les livres et documents doivent être protégés. Mais il me semble malgré tout que les procédures pour obtenir des photocopies ou des reproductions pourraient être simplifiées et demander moins de temps"* et B3 qui déclare être une grande consommatrice : *"Je trouve que c'est extrêmement cher et difficile d'accès et mal organisé. Alors que c'est vraiment un outil très commode et il n'y a aucune raison de s'en priver. J'aurais beaucoup de reproches à faire à la Bibliothèque de l'Arsenal sur ce point."* A1 a également beaucoup à dire sur le sujet. Comme les autres, elle déplore le tarif élevé : *"Ce serait bien que le tarif des photocopies soit plus faible, parce que 2 F par photocopie, c'est vraiment cher. Quand on a vingt pages à photocopier, ça fait le prix d'un livre."* Elle souligne en outre le caractère *"aléatoire"* du règlement : *"Suivant les personnes auxquelles on s'adresse, il y a une certaine bienveillance, ou alors... On peut avoir sur un même document une réponse positive ou une réponse négative. Il m'est arrivé de me faire refuser une page d'un document dont j'avais déjà photocopie une page deux jours avant, parce que ce n'était pas la même personne à qui je le demandais"*, mais avoue ne pas avoir de temps à perdre pour en jouer.

Le département des Arts du spectacle ne peut rien décider seul en ce qui concerne la reproduction des documents. Celle-ci est du ressort de la BnF et du service reproduction qui est un service transversal. On peut néanmoins constater que les conditions de réalisation des photocopies paraissent assez draconiennes à la BnF, au vu des pratiques qui ont pu être observées dans d'autres établissements. La bibliothèque Gaston Baty à Paris-III par exemple, bibliothèque d'UFR spécialisée dans les arts du spectacle, offre à ses lecteurs une photocopieuse en libre service utilisable avec les cartes magnétiques en vente dans les distributeurs de la BU, à des tarifs plus avantageux que ceux en vigueur aux Arts du spectacle. Cela n'échappe d'ailleurs pas aux lecteurs qui ont aussi le loisir de comparer en la matière. Ainsi C1 souligne qu'à la bibliothèque de la Société d'histoire du théâtre, qu'elle fréquente, *"les photocopies sont faites tout de suite"*, et coûtent moins cher (1 F). Il ne s'agit pas bien entendu de galvauder la mission de conservation d'une bibliothèque patrimoniale, mission que ne revendiquent pas forcément d'autres établissements qui peuvent avoir une spécialisation dans les arts du

spectacle, mais de remarquer qu'il ne règne pas une grande harmonisation au niveau des principes et des pratiques dans le domaine des photocopies.

3 - Internet et les nouvelles technologies

Alors que l'utilisation du catalogue informatisé paraît se banaliser pour les lecteurs, la pénétration plus avant des nouvelles technologies dans leurs pratiques quotidiennes de recherche semble encore assez limitée. L'appartenance à une génération ne constitue pas forcément un critère de séparation nette. Si, en ce qui concerne les ordinateurs portables (la salle de lecture est équipée pour les accepter), seuls deux étudiants et la plus jeune des trois universitaires déclarent en faire usage, la consultation d'Internet est plus mélangée. Elle touche également trois personnes, dont une étudiante : A4, B2 et D1. D1 utilise très peu ce média pour ses recherches. A4 a fait une tentative mais n'a pas trouvé grand-chose. Quant à B2, elle en attend plus des renseignements pratiques, *"des adresses, des dates d'expositions, des bibliographies par exemple"* que du contenu : *"Maintenant, ma recherche est tellement spécialisée que c'est tout ce que peut m'apporter Internet pour l'instant. C'est probablement parce que je n'ai pas encore vraiment l'habitude de faire avec Internet ce que je fais dans les bibliothèques."* A4 et D1 ont déjà consulté le site web de la BnF ; la première pour des signets et la deuxième pour BN-Opale. B2 a l'intention de le faire, maintenant qu'il a été enrichi. Plusieurs des lecteurs qui ne pratiquent pas Internet ont une démarche d'ouverture, et ont le projet de se familiariser avec cet instrument à plus ou moins long terme. Cela peut prendre la forme d'une obligation inéluctable (A1). D'autres au contraire pensent pouvoir en retirer un certain profit pour leurs activités. C'est le cas pour D2, et C1 : *"Autant je sens que je suis nulle et un petit peu allergique à l'ordinateur, autant je sens qu'Internet pourrait être utile à notre association. On pourrait joindre à l'étranger des gens qui ont la même démarche que nous, et un jour éventuellement réunir différentes personnes qui font leur histoire du théâtre et les comparer."* En revanche, aucun des lecteurs n'a consulté les cédéroms.

E - Les expositions

Il ressort des entretiens que les lecteurs se montrent intéressés, voire très

intéressés, par les expositions proposées par le département des Arts du spectacle. Certains d'entre eux se rendent également à celles qui sont organisées par d'autres départements spécialisés (Bibliothèque-Musée de l'Opéra, par exemple), ou d'autres établissements (Bibliothèque Historique de la Ville de Paris). Seuls trois étudiants, dont la recherche est assez ponctuelle et n'implique pas forcément des goûts très marqués a priori pour le domaine, sont plus réservés.

Certains lecteurs regrettent de n'être pas assez disponibles, comme C1 et A1 : *"Cela m'intéresserait prodigieusement, mais pour l'instant je n'ai pas le temps."* Les lieux d'exposition font l'objet de quelques remarques : deux lecteurs manifestent un rejet du site François-Mitterrand (C1, D3). Cinq d'entre eux ont vu l'exposition consacrée à Renaud-Barrault, qui s'est tenue à Tolbiac entre mars et juin 1999. Les avis sont contrastés : *"Très belle exposition, intéressante, qui m'a tout à fait passionnée. Il n'y a pas assez d'expositions de ce type"* (B3), *"Très bien fait, très bien documenté"* (D2), *"C'était très beau, très important, parce qu'on a eu une approche de ce fonds qui vient d'arriver et qui est capital. Je pense que c'est un fonds richissime et j'espère pouvoir un jour ou l'autre le voir un peu de plus près"* (B2) ; mais aussi : *"J'ai trouvé les moyens mis en oeuvre pour cette exposition hors de toute proportion avec son contenu"* (B1), et *"Je n'ai pas vraiment partagé la conception de cette exposition. J'ai trouvé que les documents, notamment les documents iconographiques, étaient reproduits de façon beaucoup trop petite et rendaient très peu visible. Et le parti pris d'exposer les costumes et des fragments de décor en aérien me paraît tout à fait curieux. Je ne suis pas certain que cela aidait beaucoup à la compréhension du public"* (D3).

L'achat de catalogues semble être une pratique assez répandue (six lecteurs concernés), et même quasi-systématique pour certains lecteurs. D2 entend *"garder un support du souvenir"* de ce qu'elle a vu, ainsi qu'un *"support documentaire"*. B2 considère les catalogues comme *"un instrument de travail"*, qui doit lui apporter *"des informations nouvelles, des nouveautés d'un point de vue critique, mais surtout beaucoup d'informations sur les sources"*. Le changement, opéré depuis quelques années, dans la conception des catalogues d'exposition, qui en fait de véritables ouvrages scientifiques et plus seulement une austère liste de notices, va dans ce sens.

Très peu de lecteurs (3) se montrent en revanche clients de produits dérivés. Il faut d'ailleurs souvent leur expliciter l'expression, mais ils perçoivent naturellement tout de suite à quoi elle renvoie. On appelle produits dérivés tous les objets de la vie quotidienne

qui s'inspirent dans leur décoration d'une iconographie artistique ou de références littéraires : cartes postales, posters, T-shirts avec des citations d'auteurs, tapis de souris représentant un Renoir ou un Dali, agendas Proust... Il est curieux que ces produits suscitent si peu d'intérêt, car les boutiques qui en proposent ont souvent beaucoup de succès (cf la boutique de la Comédie-Française). D1 n'en utilise pas, mais y a parfois recours *"pour faire de petits cadeaux."* B2 est la plus loquace sur le sujet : *"Pourquoi pas, c'est sympa. Ça nous accompagne dans la vie quotidienne, ça nous fait imaginer, ça nous détache du monde, du bruit qu'il y a autour, c'est très bien. Tous les moyens de diffuser la culture sont bons, pourvu qu'ils soient respectueux, naturellement. Le seul problème, c'est de savoir faire la distinction entre l'aspect commercial : il y a différents publics, il y a différents intérêts, et l'aspect disons philologique : on ne peut pas acheter un gobelet qui porte un frontispice de Molière et penser avoir du Molière."*

Le public du département est composé majoritairement d'étudiants, qui ne s'imposent apparemment pas de façon évidente comme un public dédié pour les expositions que ce dernier met en place. Les universitaires spécialistes dans les arts du spectacle, les professionnels des arts de la scène, ainsi que tous les lecteurs qui effectuent des recherches motivées par des goûts personnels constituent en revanche une partie du public potentiel, et souvent effectif comme on vient de s'en apercevoir, des expositions. Mais ils ne sauraient naturellement pas assurer à eux seuls le succès de ces manifestations. Il existe tout un public extérieur au département pour ces manifestations, mais sur lequel celui-ci ne dispose guère d'informations.

F - Image(s) de la bibliothèque

Plutôt que de passer en revue tous les points susceptibles d'être plus ou moins appréciés par les lecteurs et relatifs à l'environnement et aux conditions de travail (cf enquête de 1997), il a paru intéressant de poser des questions sur ce qui est le plus et le moins aimé à la bibliothèque. La spontanéité des réponses et leur récurrence possible paraissent être potentiellement plus significatives qu'un inventaire de thèmes exhaustif ne présentant guère de nuances.

1 - Ce qui plaît le plus : instantanés

La raison première qui incite les chercheurs à fréquenter le département des Arts du spectacle est naturellement la quantité colossale et la *"richesse des collections"* conservées, pour reprendre les termes de B1. B3 exprime la singularité du département : *"On trouve ici des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. L'idée de constituer une bibliothèque des arts du spectacle est intéressante en elle-même, puisqu'il n'existe pas l'équivalent dans les autres bibliothèques."* Les familiers ont eu encore une fois plus de temps pour éprouver la variété des supports, et la quantité et la diversité des fonds. C1 a le sentiment *"qu'ici on trouve de tout, comme à la Samaritaine ! C'est absolument extraordinaire comme c'est complet."* Pour B2 : *"La Bibliothèque de l'Arsenal est une bibliothèque énormément précieuse, importante, qui a une quantité énorme de documents"* ; et pour C2 : *"On ne vante pas assez ce merveilleux outil qu'est la Bibliothèque de l'Arsenal, surtout le rayon arts du spectacle. C'est un outil de travail très performant."*

Le cadre de la salle de lecture et l'ambiance créée par les locaux sont des éléments qui reviennent très souvent également et qui font l'objet d'appréciations positives. Beaucoup de lecteurs semblent ressentir un attachement affectif pour cette bibliothèque. Les dimensions réduites et le caractère historique du lieu, le voisinage des livres, puisque la salle de lecture en est pleine, et la proximité avec le personnel, sont les composantes principales de cet attachement. Nombreuses sont les observations qui vont dans ce sens. Parmi elles : *"Ce que j'aime le mieux à la bibliothèque ? La qualité des bâtiments, l'intimité de la salle de lecture, l'aménité de l'accueil et la présence vigilante des bibliothécaires"* (B1) ; *"Le cadre est somptueux. Il y a une espèce d'esprit à la fois de beauté, d'harmonie et de travail tout à fait propice à la réflexion"* (A1) ; C2, toujours lyrique, aime *"cette sorte de recueillement... Mais il n'y a pas de religiosité à l'Arsenal, il y a une sorte d'appel de la vie, avec la fanfare de la garde républicaine qui répète et vous, vous êtes là dans votre XVIIIème siècle... C'est un lieu magique."*

Il arrive parfois que les lecteurs comparent l'Arsenal avec Tolbiac. En ce qui concerne l'environnement et les conditions de travail, la confrontation entre ces deux conceptions de bibliothèques, la classique et la moderne, tourne toujours à l'avantage de la première. Pour A2, à l'Arsenal, *"On a vraiment l'impression d'être dans une bibliothèque, une vieille bibliothèque avec deux étages de livres, on a l'impression de toucher la matière. Ce n'est pas une bibliothèque froide, comme à Tolbiac. Tolbiac, ça*

fait beaucoup plus froid, c'est moderne, on n'est pas au milieu des livres." B2 ajoute une autre idée : *"Il y a une très belle chose dans cette bibliothèque qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura plus jamais à Tolbiac, c'est la proximité aux livres. Les livres arrivent très tôt, il n'y a pas de problèmes, ça c'est la chose fondamentale dans une bibliothèque. C'est une très belle chose qu'il faudra garder à Richelieu."* D1 apprécie *"l'aspect intime, surtout après la BnF. J'apprécie encore plus la Bibliothèque de l'Arsenal maintenant que la BnF a déménagé à Tolbiac"*, même si elle reconnaît que Tolbiac offre certaines *"commodités qu'on n'avait pas avant."*

Certains lecteurs expriment leurs regrets devant la perspective du déménagement à Richelieu. Il est certain que les locaux vont perdre en intimité et en chaleur ce qu'ils vont gagner en surface. C1 avoue qu'elle serait *"dépaycée dans un endroit plus vaste, même à Richelieu"* ; C2 ne dit pas autre chose : *"Je me sentirais très embarrassé s'ils allaient changer des choses auxquelles je suis habitué"*, et le seul souhait qu'il a à formuler pour le déménagement est *"Le plus tard possible, j'espère."* Seules B1, B2 et B3 font spontanément part à propos du déménagement d'une attente positive. La première souhaite pouvoir *"consulter les fonds du futur INHA depuis la salle qui sera dévolue aux Arts du spectacle, ainsi qu'une limitation moins stricte du nombre des ouvrages accordés en consultation et plus de places de lecture"*, la deuxième la rejoint sur ce point. Quant à la troisième, elle *"espère que ça sera mieux organisé et plus agréable pour les lecteurs."*

2 - Ce qui plaît le moins

Peut-être est-il rassurant de commencer par constater que quelques lecteurs sont restés muets devant cette question et ne l'avaient pas envisagée. Et qu'il se trouve un lecteur, C2 en l'occurrence, pour trouver que *"Non, non, tout est parfait là-dedans, tout est parfait."* Mais d'autres ont des choses à dire, même si aucun sujet n'est aussi fédérateur que pour le paragraphe précédent.

Deux remarques ont trait au fonctionnement bibliothéconomique du département. Elles concernent A3 et C1 qui sont manifestement handicapés pour effectuer leurs recherches avec les fichiers et catalogues ; C1 notamment se sent *"un peu perdue dans les recherches de cotes."* Ce thème a déjà largement été traité plus haut.

Les observations les plus fréquentes se rapportent aux places assises dans la salle de lecture. Elles ne sont pas assez nombreuses, obligeant parfois le lecteur à être présent dès l'heure d'ouverture de la bibliothèque s'il veut pouvoir en trouver une. Le

déménagement est attendu pour remédier à cette situation (B1, B2, D1, D3). L'exiguïté de l'espace dont disposent les lecteurs aux tables de travail est aussi souligné plusieurs fois (A2, B1, B2). Cela est surtout sensible pour ceux qui consultent des cartons d'archives ou des documents volumineux sur la table consacrée à la Réserve. B1 précise toutefois qu'elle *"préfère s'en accommoder plutôt que d'assister à une modernisation qui dénaturerait les lieux."*

Les heures d'ouverture, qui ont été augmentées en octobre 1998, sont encore insuffisantes pour quelques lecteurs qui aimeraient pouvoir venir avant 10h le matin et rester au delà de 18h le soir (A1, B1). Ce sont là les principaux inconvénients qui ont été soulignés.

3 - Une visibilité défaillante

Le personnel du département a conscience que le département des Arts du spectacle n'est pas très signalisé et pense que ce dernier souffre d'un problème d'identification auprès des lecteurs. Les réponses obtenues lors des entretiens sur ce thème lui donne raison.

Les termes que les lecteurs emploient pour parler du département des Arts du spectacle sont un bon indicateur de leur perception de ce département au sein de l'entité plus vaste qu'il forme avec la Bibliothèque de l'Arsenal. Ces termes nous révèlent que les lecteurs n'individualisent pas vraiment le département. Pour tous, le département des Arts du spectacle et la Bibliothèque de l'Arsenal semblent ne faire qu'un. Cela est très sensible notamment chez les familiers qui fréquentent parfois la Bibliothèque depuis une époque où le département n'existait pas encore. Tous parlent de *"l'Arsenal"* ou de *"la Bibliothèque de l'Arsenal"*. B2 loue ainsi en des termes que l'on a déjà rencontrés les collections du département qu'elle utilise : *"La Bibliothèque de l'Arsenal est une bibliothèque énormément précieuse, importante, qui a une quantité énorme de documents"*, et C2, de même : *"On ne vante pas assez ce merveilleux outil qu'est la Bibliothèque de l'Arsenal, surtout le rayon arts du spectacle."*

Le département a une mauvaise visibilité, ce qui est assez logique. Les gens viennent dans une bibliothèque avant de venir dans un département spécialisé de la BnF, et ils viennent à la Bibliothèque de l'Arsenal, c'est l'inscription que l'on peut lire sur le fronton du bâtiment. Un petit papier blanc annonce la présence des deux départements sur la porte, mais il faut le savoir pour le voir. Si cela paraît ne pas déranger la plupart

des lecteurs, qui prennent vite l'habitude, certains ont constaté ce manque de signalisation, et l'expriment parfois de façon ambiguë : *"Elle n'est pas très suffisante pour moi. Il faut bien marquer où l'on est. La Bibliothèque de l'Arsenal, ça doit être plus remarquable que ça"* (A4) ; *"Un des premiers petits défauts, quand on arrive sur l'esplanade, c'est qu'il n'y a rien qui signale qu'il y a une bibliothèque ici"* (A2), et *"Le bâtiment est très beau en soi mais il n'est pas follement signalisé. Quelqu'un qui ne saurait pas ne devinerait pas qu'il y a là la bibliothèque du théâtre. Il suffit de mettre une petite pancarte"* (C1). On aura constaté que sur ces trois remarques, une seule fait allusion à la nature des collections du département des Arts du spectacle. D1 explique que la distinction entre les deux départements ne s'est pas imposée à elle immédiatement : *"Ce n'est pas devenu très clair tout de suite. Je n'étais même pas prévenue en fait. C'est petit à petit, en entendant les gens me dire "Ca c'est Arsenal, ça c'est Arts du spectacle", que je l'ai compris"*.

De plus, les lecteurs n'ont pas besoin de faire la distinction pour rechercher leurs documents et les consulter, et quand ils s'adressent à un bibliothécaire, ils ignorent à quelle équipe celui-ci appartient, sauf avec l'expérience. Le chercheur en arts du spectacle peut consulter des fonds de l'Arsenal sans le savoir. A1 a appris au cours de l'entretien que le fonds Douay, qui constitue un aliment essentiel à sa recherche, appartenait à la Bibliothèque de l'Arsenal, et s'est montrée contrariée que le déménagement entraîne la séparation des collections. Cet exemple vient illustrer parfaitement le problème de la répartition des fonds. De la même façon, C1 a appris que les Arts du spectacle et l'Arsenal sont deux départements distincts. Elle aurait souhaité que cela soit expliqué quelque part, et elle regrette vivement le déménagement.

Le déménagement, en obligeant les collections des Arts du spectacle à quitter leur "maison-mère", va probablement amener le département à se repositionner dans le paysage des départements spécialisés de la BnF, et à affirmer son identité par rapport aux établissements qui peuvent proposer une offre similaire, en totalité ou en partie.

Conclusion

Cette analyse d'entretiens a montré que les deux axes de la typologie initiale ne se sont pas révélés opérants de manière identique. Si le critère d'appartenance à une catégorie spécifique semble avoir peu d'effets sur les pratiques et les représentations du public, ces dernières paraissent en revanche se moduler davantage en fonction du critère

de familiarité ou non. En outre, de nouveaux profils types dépassant la typologie ont pu être dégagés. L'analyse a pu montrer aussi que les hypothèses émises par le personnel n'étaient pas toujours fondées.

Elle a mis en relief l'existence de catégories de public auxquelles le département devrait consacrer une attention particulière, afin de mettre en place des mesures et des services qui leur soient adaptés. Ce sont les utilisateurs indirects, pour lesquels le département peut développer une stratégie de valorisation documentaire particulière, telle qu'Internet peut en proposer aujourd'hui par exemple. Ce sont aussi les lecteurs potentiels qui "oublient" leur laissez-passer. Il conviendrait tout d'abord d'évaluer la population concernée et d'identifier les profils de ces lecteurs grâce aux fiches d'inscription. Le département dispose là d'un public virtuel qui doit l'inciter à réfléchir sur les moyens à mettre en oeuvre pour le fidéliser.

Enfin, certains problèmes soulevés par les lecteurs, qui semblent étayer par leurs propos l'observation menée dans un premier temps de l'étude, permettent de donner au département des pistes de réflexion pour une amélioration des conditions de recherche et des services qui sont rendus. Des propositions de services peuvent être dégagées et développées dans plusieurs directions.

TROISIEME PARTIE

PROPOSITIONS DE SERVICES ET OFFRE COMPAREE

L'état des lieux et l'analyse d'entretiens ont déjà permis de dégager des pistes de réflexion concernant des services qui pourraient être mis en place utilement pour les lecteurs, tel un guide de présentation des catalogues par exemple. Ils ont aussi permis de souligner certaines lacunes du département, comme le défaut de visibilité, qu'il convient de ne pas négliger dans la perspective du déménagement.

Dans le but de préciser les propositions de services qu'il pourrait être opportun d'envisager pour le département, et de présenter des initiatives de nature à le rendre plus "visible" aux yeux des lecteurs, ce dernier volet de l'étude sera composé des trois parties suivantes. En premier lieu nous présenterons le bilan des suggestions émises par les lecteurs en matière d'amélioration et de création de services¹⁷. Ensuite, nous ferons le point sur les visites effectuées dans d'autres établissements parisiens majeurs qui proposent une offre documentaire en théâtre¹⁸, afin de pouvoir situer l'offre du département des Arts du spectacle et positionner celui-ci par une mise en relief de ses faiblesses et de ses atouts. Cette comparaison pourra donner des indications sur des orientations possibles à suivre, orientations que nous pourrons récapituler dans une troisième partie.

¹⁷ Les entretiens ont été suivis d'un questionnaire où les lecteurs avaient à se prononcer dans trois directions : la documentation en libre accès en prévision de Richelieu, l'enrichissement des pages web du département, et une politique d'animation et de valorisation du département (cf annexes).

¹⁸ Il était impossible de couvrir le champ très vaste des arts du spectacle. C'est donc le théâtre seul, qui forme le noyau des collections du département, qui a été retenu.

I - LES SUGGESTIONS DES LECTEURS

A - La documentation en libre consultation

Sur ce thème, seuls dix questionnaires se sont avérés exploitables. D4, étant donné son mode de fréquentation "non lecteur" du département, ne s'est pas estimée concernée et n'a pas rempli le questionnaire. Deux lecteurs ont en outre oublié de numéroter leurs choix, ce qui ne rendait pas possible la prise en compte de leurs réponses. Le faible nombre de réponses obtenues invite à leur prêter seulement un caractère indicatif. Une enquête quantitative sur ce point et les deux qui vont suivre pourrait certainement se montrer plus significative.

On peut rappeler que l'offre des Arts du spectacle en ouvrages en libre accès est fortement conditionnée par l'exiguïté des locaux et la cohabitation des deux départements, et donc très réduite. Le département bénéficie des usuels généraux de l'Arsenal. Il propose des ouvrages de références dans chacun des arts du spectacle, en quantité très variable selon le domaine considéré. De 53 m linéaires actuellement, la place dont dispose le département devrait passer à 150 m avec l'installation dans la salle de références de Richelieu. Cela offre des perspectives de développement intéressantes au département. Les résultats du questionnaire peuvent soutenir la réflexion en cours à ce sujet.

Il ressort du questionnaire qu'en prévision du déménagement à Richelieu, les lecteurs souhaiteraient disposer en priorité et dans cet ordre de textes de théâtre, puis de périodiques, et enfin d'essais et études critiques¹⁹. Ce choix ne paraît pas surprenant, puisque ce sont là les supports principaux de presque tous les travaux de recherche. On peut l'affiner en remarquant que les textes de théâtre ont été cités cinq fois en première position et deux fois en troisième ; les périodiques deux fois en première position, quatre fois en deuxième et une fois en troisième ; enfin les essais et études sont un peu plus loin derrière avec deux citations en première position, une en deuxième et une en troisième.

Actuellement, les textes dramatiques sont absents du fonds d'usuels du

¹⁹ Détermination de l'ordre des réponses : chaque proposition pouvait être choisie en sept positions. Chaque position a été affectée d'un coefficient (1ère position : 7, 2ème position : 6, 3ème position : 5, etc.), et ce coefficient a été multiplié par le nombre d'occurrences pour chaque position. Le résultat des sommes ajoutées pour chaque position a permis de classer les propositions. Ce système a été appliqué pour chacun des thèmes.

département (à l'exception de ceux qui sont proposés par des périodiques comme *L'avant-scène* ou *La petite illustration*). La constitution d'une riche bibliothèque dramatique (auteurs classiques, français et étrangers, mais aussi auteurs contemporains) en libre accès est intéressante car elle peut se montrer attractive pour de nouveaux publics. Elle pourrait inciter à venir des étudiants en théâtre, des élèves-comédiens et de jeunes comédiens en quête de textes à monter. L'idéal serait de pouvoir aménager dans la salle quelques espaces de lecture confortables, pour ceux qui ne viendraient pas pour travailler. Une offre accrue en littérature dramatique pourrait inciter à un réaménagement des conditions de photocopies. En effet, les professionnels sont en général désireux de pièces à monter, et les librairies ne peuvent pas toujours répondre à leur demande, quand les textes sont épuisés depuis longtemps. L'édition théâtrale est un genre assez fragile, que le département doit s'efforcer de soutenir, mais parfois la photocopie s'avère être le moyen indispensable à la redécouverte et à la diffusion de pièces que les bibliothèques sont les seules à détenir²⁰ (les délais imposés par le service reproduction de la BnF étant très longs).

En ce qui concerne les essais et études, toutes les sections des arts du spectacle devraient être étoffées. En particulier, il serait pratique pour les lecteurs de pouvoir disposer de toutes les monographies, tous les catalogues d'exposition et numéros spéciaux de périodiques pouvant documenter les collections. Pour les périodiques, il paraît important qu'ils s'étendent à toutes les disciplines des arts du spectacle.

Les lecteurs semblent attribuer une relative importance aux supports imagés. En effet, le souhait d'une iconographie plus abondante en libre accès représente le quatrième choix et le souhait d'une vidéothèque le cinquième. Les documents iconographiques disponibles sans formalités sont peu nombreux actuellement. Il s'agit essentiellement de classeurs contenant des reproductions de photographies. Ce fonds pourrait être augmenté en quantité et en diversité de sujets. Il serait souhaitable que les diapositives reproduisant des maquettes de costumes et de décors, des affiches de spectacle, soient d'un accès facile et ne nécessitent pas trop de manipulations. Le développement d'une section iconographique serait intéressant pour les scénographes, décorateurs et costumiers qui pourront trouver de quoi nourrir leur inspiration. La collection du décorateur et costumier de l'Opéra de Paris Charles Bianchini, qui réunit des sources iconographiques sur les costumes, les accessoires vestimentaires et le mobilier, et a été

²⁰ La question du droit d'auteur est épineuse et l'interprétation de ce droit peut soulever la controverse.

acquise par Auguste Rondel, peut en particulier leur être très utile. Cette collection est pour l'instant inaccessible. La mise en place d'une vidéothèque n'est pas à l'ordre du jour, mais sonder les lecteurs sur ce thème pouvait être révélateur de certains besoins. C'est peut-être une piste à creuser pour le département qui possède un fonds de cassettes vidéo, et cela d'autant plus que le thème des arts du spectacle est largement illustré sur ce support.

Enfin, les derniers souhaits des lecteurs portent sur les dossiers de presse et l'actualité des spectacles. Les dossiers de presse, dont la constitution a été initiée par Rondel, sont une des grandes richesses du département des Arts du spectacle et une mine pour les chercheurs. Malheureusement, le département a été obligé d'interrompre faute de moyens en 1977 cette forme de traitement exigeant. Actuellement, une reprise s'amorce dans ce domaine, et une réflexion sur l'opportunité de numériser ces dossiers est en cours, tant le papier paraît un support fragile à manipuler au regard des moyens informatiques dont on dispose aujourd'hui. La documentation sur l'actualité des spectacles ne paraît pas être une première nécessité pour les lecteurs, qui n'attendent apparemment pas ce genre d'information du département et savent pouvoir la trouver ailleurs. Néanmoins, une telle offre aurait le mérite d'ancrer le département dans le présent des spectacles et ne l'enfermerait pas dans un rôle de vitrine du passé.

B - Le site web du département des Arts du spectacle²¹

Il faut préciser d'emblée qu'un site web du département des Arts du spectacle ne se conçoit pas de façon totalement autonome. En effet, les départements spécialisés ont leurs pages à l'intérieur du site de la maison mère BnF²². La tendance actuelle serait de donner plus de liberté aux départements spécialisés pour mettre en valeur leurs ressources sur Internet, et de les inciter à le faire. Cela suppose naturellement que le développement d'un site fasse partie des projets du département, et que celui-ci soit prêt à y consacrer du temps et des équipes motivées et formées, ce qui est loin d'être évident. Le directeur du département des Arts du spectacle est favorable à la valorisation des collections sur Internet, mais actuellement, le projet fédérateur qui mobilise le département dans le domaine est un répertoire des sources et ressources françaises pour

²¹ Les résultats de ce questionnaire ont été établis avec onze réponses.

²² Le département est aussi présent sur les pages de la BnF par l'intermédiaire des signets "arts du spectacle" qui recensent une quinzaine de sites.

la documentation en arts du spectacle²³. En conséquence, des propositions pour améliorer les pages web du département sont à envisager sur un plus long terme. Il semble en outre qu'une étude spécifique sur les différents types de public ciblés se révèle indispensable pour identifier les besoins potentiels des usagers d'une vitrine web du département.

On accède aux pages web du département des Arts du spectacle à partir du site de la BnF, en cliquant sur "Connaître la BnF", puis sur "Les collections", cette rubrique ouvrant notamment sur tous les départements spécialisés. Telles qu'elles se présentent aujourd'hui, ces pages web sont un peu le pendant du dépliant papier de présentation. Elles donnent surtout une information descriptive sur l'histoire du département, recensent les principales collections et les différents supports, et les publications. Elles se distinguent du dépliant par une présentation des catalogues correspondant à chaque type de support²⁴, information utile qui pourrait être proposée avantageusement au chercheur en salle d'accueil de la bibliothèque.

Avant de présenter les résultats du questionnaire, on peut rappeler le faible impact du site web de la BnF auprès des lecteurs interrogés. Seuls deux d'entre eux l'ont consulté, et aucun n'a mentionné les pages du département. Parmi les suggestions qui leur étaient faites, celle qui a été retenue en premier est la liste de toutes les collections possédées par le département. Cela n'est pas surprenant, puisque les lecteurs avaient souvent appris au cours de l'entretien qu'une grande partie des fonds leur était inconnue. Une liste totalement exhaustive est impensable, dans la mesure où le département peut difficilement signaler des collections non inventoriées et non cataloguées, donc non communicables au lecteur. Mais un recensement complet de l'identifié serait juste la continuation de ce qui a déjà été entrepris sur les pages web. Ensuite, les lecteurs souhaiteraient pouvoir disposer du catalogue Rondel en ligne. La collection Rondel est l'ensemble le plus sollicité dans les collections des Arts du spectacle, et pouvoir interroger ce catalogue à distance serait évidemment un grand confort pour les chercheurs, étrangers ou de province en particulier. Mais ce serait une entreprise colossale qui paraît impossible à mettre en oeuvre dans un avenir proche.

La valorisation des collections du département semble en revanche plus aisée à

²³ Ce projet associe la BnF, la Direction du Livre et de la Lecture, le Ministère de la Culture et le Centre National du Théâtre. Le répertoire des arts du spectacle sera accessible sur le site du Ministère de la Culture.

²⁴ Pour des exemples de pages web des Arts du spectacle, cf annexes.

faire par le biais de la numérisation d'images. Pouvoir disposer d'une banque d'images numérisées est le troisième vœu émis par les lecteurs, auquel on peut adjoindre le cinquième qui s'en rapproche, la réalisation d'expositions virtuelles thématiques. En s'inspirant de ce qui est fait sur Gallica, le serveur de textes et d'images numérisés de la BnF, le département pourrait donner accès entre autres à une riche iconographie qui n'est quasiment pas communiquée. Une telle démarche pourrait s'avérer intéressante, en étant susceptible de toucher un public différent des lecteurs stricto sensu. A cet égard, le témoignage de D4 est significatif. D4 est documentaliste dans l'audiovisuel et consulte Internet pour repérer dans le monde entier les sociétés fournisseuses de documents qui peuvent l'intéresser. Elle a constaté que les bibliothèques sont souvent très riches en documentation iconographique historique, et moins chères que les photothèques. En outre, le département des Arts du spectacle prête beaucoup pour des expositions extérieures. Une vitrine fournie et représentative des collections possédées peut donc être attractive pour un certain nombre de professionnels en simplifiant leur travail de repérage, avant des démarches de recherche plus approfondies si le besoin s'en fait sentir.

La proposition de bibliographies spécialisées a été choisie en quatrième position. Ces bibliographies pourraient mettre en avant les ouvrages possédés par le département des Arts du spectacle en relation avec des sujets d'actualité ou bien certains concours, par exemple, et cibler ainsi les étudiants. L'analyse des entretiens a montré en outre leur utilité.

Ces propositions d'amélioration des pages web du département des Arts du spectacle se présentent plus comme des pistes de réflexion que comme des projets potentiels, étant donnée la conjoncture actuelle du département.

C - Animation et rayonnement du département²⁵

Il semble que le département des Arts du spectacle pourrait retirer quelque profit à prendre en considération les résultats de ce questionnaire. En effet, certains des éléments qui en ressortent paraissent assez faciles à mettre en oeuvre, et lui permettraient de gagner une visibilité plus grande. Une politique d'animation plus efficace serait le meilleur garant d'une présence affirmée et d'un rayonnement plus vaste auprès des

²⁵ Les résultats de ce questionnaire ont été établis avec onze réponses.

lecteurs, les actuels et les potentiels. Certes, le déménagement ne privera pas le département de son public, qui sera obligé de s'accommoder à de nouveaux locaux et une nouvelle organisation. Mais si le département des Arts du spectacle individualise plus clairement son identité par rapport à la Bibliothèque de l'Arsenal, les lecteurs se sentiront peut-être moins déroutés en comprenant sa spécificité. Sans compter qu'il ne pourrait pas nuire au département de se faire un peu mieux connaître.

Ainsi, parmi les propositions de services soumises aux lecteurs interrogés, ceux-ci ont fait porter clairement leur choix sur les manifestations orales en premier lieu. C'est presque à égalité qu'ils souhaiteraient pouvoir assister à des conférences et à des soirées-lecture. Ce type de manifestations rencontre de façon générale beaucoup de succès dans les établissements qui en organisent (BnF, BPI...) et est susceptible d'attirer un public plus large que celui qui fréquente les salles de lecture.

Dans la programmation des manifestations culturelles de la BnF, les "lundis de l'Arsenal" se tiennent en bonne place et sont presque considérés comme une institution. Dans un esprit de perpétuation des salons littéraires abrités par la Bibliothèque au XIXème siècle, des écrivains, poètes ou romanciers, sont invités à lire des textes majeurs de la littérature contemporaine ou ancienne. Ou bien ce sont des universitaires qui interviennent sur un thème littéraire. A l'image de ces soirées proposées le lundi, environ deux fois par trimestre, le département des Arts du spectacle pourrait proposer les siennes, sur des sujets relevant de ses domaines spécifiques. S'inspirant de la tradition en vigueur à la Bibliothèque de l'Arsenal, et choisissant un autre jour de la semaine et un autre nom comme emblème, le département gagnerait à mettre en place ce genre de manifestations. On peut regretter que ces soirées ne soient pas "grand public", et que la disposition des locaux oblige à une certaine confidentialité. Néanmoins l'initiative rencontrerait le succès à n'en pas douter. Les deux professionnels du spectacle ayant répondu à l'entretien se sont montrés fort intéressés par les soirées-lecture, et la comédienne a même proposé spontanément d'en donner elle-même. Ce serait certainement chose aisée pour le département de recruter des conférenciers et des lecteurs parmi son public. Il semble que la tutelle représentée par la BnF ne devrait pas se montrer trop pesante pour l'organisation de ce genre de manifestations.

Après les conférences et les soirées-lecture, ce sont les publications scientifiques qui semblent intéresser le plus le public du département. Le département des Arts du spectacle ne peut pas se lancer seul dans une politique d'édition, celle-ci relevant d'une

politique culturelle d'établissement. Mais il évident que l'édition, choisie cela va sans dire, de travaux menés aux Arts du spectacle contribuerait à la valorisation des collections en même temps qu'à un rayonnement plus fort du département dans le champ de la recherche. Actuellement, la seule activité notable en matière de publication concerne les catalogues d'expositions, une quinzaine à ce jour depuis le début des années 1960. On peut souligner que le parti pris récent qui consiste à enrichir l'inventaire traditionnel de notices d'articles de fond contribue à doter les catalogues d'exposition d'une plus grande valeur ajoutée scientifique.

Enfin, les produits dérivés semblent intéresser assez peu les lecteurs. En effet, ils n'ont été retenus que par cinq des personnes interrogées (chaque fois en dernière position, ce qui paraît quand même normal). Cette indifférence est tout de même surprenante quand on voit le succès que peuvent rencontrer les boutiques qui proposent ce genre de produits. Il serait peut-être intéressant de faire une étude sur le public pour ces marchandises qui ont indéniablement un impact commercial. Bien sûr, ce type de commerce ne fait pas partie des premières missions de la BnF. Il obéit à un objectif de rentabilité et nécessite la mise en oeuvre des techniques du marketing. Ces compétences ne sont pas celles du bibliothécaire. En outre se pose le problème des droits. Les musées sont plus en avance que les bibliothèques dans ce domaine. A la Ville de Paris a été créée une instance spéciale chargée de la valorisation par les produits dérivés et de leur vente, qui a une latitude financière que ne possèdent pas dans ce secteur les organismes de conservation. La Grande-Bretagne, où les musées vendent leurs droits et délèguent les opérations commerciales à des institutions privées, fait figure d'exemple à cet égard. Les produits dérivés ne représentent pas un enjeu primordial pour la BnF, mais ils sont néanmoins de bons agents publicitaires. Les ressources du département des Arts du spectacle sont certainement sous-exploitées dans ce domaine.

II - OFFRE COMPAREE

Afin de replacer le département des Arts du spectacle dans une perspective plus large d'offre documentaire et de services, des établissements parisiens proposant une documentation similaire, en totalité ou en partie, ont été visités. Le critère de choix retenu pour la sélection de ces établissements a été l'offre de collections théâtrales, car ces dernières constituent l'axe fort du département. Six établissements ont été

sélectionnés. Il s'agit de la bibliothèque de l'Association des Régisseurs de Théâtre (ART), du Centre National du Théâtre (CNT), de la bibliothèque de la Société d'Histoire du Théâtre, de la bibliothèque Gaston Baty à l'université Paris-III, de la bibliothèque de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), et enfin de l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC).

La forme choisie pour procéder à la comparaison de ces établissements entre eux est celle de tableaux synoptiques, qui permettront de donner une vue d'ensemble. Ils seront suivis d'une courte synthèse qui situera les atouts et les faiblesses du départements dans ce contexte documentaire.

Tableau A - Présentation

Tableau B - Publics

Tableau C - Services

Sigles :

ART : Association des Régisseurs de Théâtre

ASP : pour l'établissement, "département des Arts du spectacle"
ailleurs, "arts du spectacle"

BDD : base de données documentaire

BHVP : Bibliothèque historique de la Ville de Paris

CNL : Centre National du Livre

CNT : Centre National du Théâtre

IMEC : Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine

SACD : Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

SHT : Société d'Histoire du Théâtre

SU : système universitaire

UFR : Unité de formation et de recherche

A - PRESENTATION

	ASP	IMEC	Bibl. Gaston Baty	Bibl. de la SACD	Bibl. de la SHT	Bibl. de l'ART	Dept. Documentation et information du CNT
Statut de l'établissement	Dept. spécialisé de la BnF depuis 1976. Origine : don de la collection Rondel en 1920.	Ass. loi 1901. Création 1988.	Bibl. de l'UFR d'Etudes théâtrales de l'Univ. Paris III. Ouverte en 1959.	Service de la SACD. Création : 1871.	Ouverture 1948 (SHT : ass. loi 1901)	Fondée en 1920 (ART : ass. loi 1901). Hébergée par la BHVP depuis 1969.	Création 1993 (CNT : ass. loi 1901).
Budget	+ d'1 million de F pour les acquisitions	Non renseigné	Crédits de l'UFR + allocations du CNL.	Crédits ponctuels de la SACD.	Minist. Cult. aux 2/3, recettes de la revue pour 1/3.	BHVP	CNT subventionné par le Ministère de la Culture.
Fonds	3 millions de doc. tous supports : livres, photos, costumes... Nbreuses collections prestigieuses : Cartel, R. Clair, S. Guitry... Dépôt légal, achats, dons.	+ de 200 fonds (Chéreau, Beckett...). Surtout archives en dépôt. Conservation mémoire de l'écrit du XX ^{ème} s.	+ impte bibl. sur théâtre et ASP dans le cadre univ. français. Env. 50 000 doc. imprimés et audiovisuels (dont 3 000 thèses et mémoires). Qques fonds : G. Baty, B. Dort... Achats + dons.	Bibl. spécialisée en ASP, théâtre à 90 %. 200 000 doc. (tous supports, sauf costumes). Achats + dons.	+ de 40 000 ouvrages. Important fonds de périod. en partic. étrangers. Uniquemt support papier. Surtout échanges (revues) + dons.	Imprimés, périodiques, dossiers de presse... 6 000 manuscrits de mise en scène dramatique et lyrique. Fonds (J. Mercure...) Dons + achats.	Environ 6 500 ouvrages, 100 périodiques, guides, répertoires... Litt. dramatique et documentation pour la période contemporaine surtout (- de trente ans).
Locaux	Saturation. Projet de déménagement.	Vastes. Projet installation dans une Abbaye (Caen) + antenne parisienne.	Saturation.	Saturation	Saturation. Attente d'un déménagement.	Saturation	Impossibilité stockage. Désherbage régulier.
Personnel	23 pers. Personnel scientifique et technique des bibl.	9 personnes. Pas de personnel des bibl., pas d'archivistes.	Env. 10 pers. dont une seule membre du personnel des bibl.	4 pers. (1 conservateur de bibl.)	3 pers. (non personnel des bibl.)	1 cons. de bibl. et 1 BA	2 documentalistes
Informatisation	Avancée. Catalogage sur Opale et Opaline, mais énorme retard dans le repérage des coll.	Oui. Inventaire sur BDD, catalogage informatisé.	Partielle pour catalogage. Entrée dans SU prévue.	A l'étude, mais utilisation BDD des recettes de la SACD.	Non	Non. Fichiers pas à disposition des lecteurs, sauf imprimés dans fichiers BHVP.	Oui. BDD documentaire.

B - PUBLICS

	ASP	IMEC	Bibl. Gaston Baty	Bibl. de la SACD	Bibl. de la SHT	Bibl. de l'ART	Dept. Documentation et information du CNT
Types de publics	Etudiants (35%), Enseignants (20%), Professionnels ASP (20%)	Universitaires (70%), Professionnels : publications, films... (30%).	Public de l'univ. (60%) Extérieurs : autres univ., professionnels théâtre (40%)	Principalement membres de la SACD, puis comédiens et metteurs en scène + qqes universitaires, historiens, journalistes... Etudiants pas prioritaires.	Gens de théâtre. Universitaires : surtout 3° cycle.	Professionnels : TV et édition, ASP... Qques universitaires...	Professionnels ASP. Qques chercheurs.
Tarification	Carte BnF payante. Carte Arsenal (annuelle) ou laissez-passer gratuits.	Carte annuelle : 150 F	Gratuit pour tout le monde, même pour les extérieurs.	Pas de carte. Gratuité.	Gratuit pour 2 entrées. Carte annuelle : 60 F.	Carte d'inscription à la BHVP. Gratuité.	Gratuité. Pas d'inscription, ni de carte.
Capacité d'accueil	52 places partagées avec le dept. de l'Arsenal.	16 places.	Environ 40 places.	4 places.	4 places.	Environ 50 places. (BHVP)	Environ 10 places.
Nb total d'heures d'ouverture par semaine	47 h	20 h. Sur réservation.	42 h	17 h. Sur réservation.	Sur réservation.	63 h	15 h.

C- SERVICES

	ASP	IMEC	Bibl. Gaston Baty	Bibl. de la SACD	Bibl. de la SHT	Bibl. de l'ART	Dept. Documentation et information du CNT
Libre accès	Env. 800 doc. Perspectives d'augmentation avec déménagement (de 50 ml à 150 ml)	Oui, pour imprimés et documentation générale autour des fonds.	Seulement quelques usuels. Pas de prêt. PEB	Non, sauf <i>L'avant-scène</i>	Non. PEB, sous forme de photocopies le plus souvent.	Non. Pour un doc. particulier, communication sous 48 h.	Non
Photocopies	2 F. Faites par les magasiniers. Restrictions : un max. de pages/livre, un max. de pages/jour...	Non (sauf exception).	0,30 à 1 F. Libre-service. Tout est autorisé.	Oui, sous conditions (droits d'auteur...) Faites par le personnel. 1,50 F.	1 F. Faites par le personnel. Restrictions : droits d'auteur, pas d'ouvrage en entier.	Pour les imprimés, règlement de la BHVP. 1 F. Restrictions : max. de 20 pages/livre...	Non pour ouvrages. Oui pour constitution bibliographies, articles de presse... 0,50 F
Expositions	Oui	Oui	Non	Non. Prêt pour des expositions seulement.	Non. Prêt possible.	Oui. + prêt.	Oui
Animations	Non	Oui : colloques, séminaires, rencontres littéraires...	Non	Non	Non	Non	Oui : lectures
Publications	Oui : catalogues des expositions	Oui : activité éditoriale. Plusieurs collections.	Oui : <i>Cahiers de la Bibl. Gaston Baty</i> (Presses de la Sorbonne Nouvelle), périodicité lâche.	Non	<i>La Revue d'Histoire du Théâtre</i> , trimestriel depuis 1948.	Oui : catalogues des expositions.	Oui : guides... Collection éditoriale, avec Actes Sud.
Site Internet	Pages de présentation sur le site de la BnF	Oui, très riche. Programme, interrogation des fonds à distance, galerie d'images...	Page de présentation sur le site du SCD de Paris III.	Page de présentation sur site de la SACD.	Pages de présentation de la revue, hébergées par un fournisseur.	Non	Oui, mais en reconstruction

D - Le département des Arts du spectacle : une situation privilégiée riche encore de possibles

La mise en perspective du département des Arts du spectacle avec d'autres établissements éminents conservant et traitant des fonds similaires met en relief sa situation privilégiée sur un certain nombre de points.

Le statut de département spécialisé de la BnF est incontestablement un atout. Le caractère institutionnel de la mission de conservation, de traitement et de valorisation des collections qu'il implique légitime ses activités aux yeux du public, et représente une garantie pour les collections conservées. La mission de conservation patrimoniale et encyclopédique assignée à la BnF est le gage de collections uniques en qualité et en quantité, qui lui revienne de façon automatique par le dépôt légal ou le droit de préemption. Le département des Arts du spectacle, ayant pour fondement la fabuleuse collection d'Auguste Rondel (800 000 documents, dont 170 000 imprimés), est donc le mieux placé pour offrir au public les plus vastes et riches ressources dans le domaine considéré. Ce statut confère également des moyens au département. La somme qui lui est allouée pour toutes ses acquisitions est la plus considérable. Les autres établissements ont plus de difficultés ou disposent de collections moins volumineuses. Le statut et la perspective du déménagement permettent aussi au département de ne pas rester prisonnier d'un état de saturation des locaux qui bride la plupart des autres établissements. De plus, le catalogage informatisé sur Opale et Opaline est le plus élaboré. En revanche, même si le département dispose de l'équipe la plus nombreuse et la plus qualifiée parmi les établissements visités, cela ne doit pas faire oublier que proportionnellement aux fonds conservés, elle s'avère très insuffisante.

Si son statut procure des avantages indéniables au département des Arts du spectacle, il est important de souligner que la pesanteur administrative qui en découle peut aussi le desservir parfois, notamment en ce qui concerne l'enrichissement contemporain des collections. En effet, les donateurs potentiels (metteurs en scène, auteurs, chorégraphes, artistes de variétés...) ont presque l'embarras du choix pour remettre leurs archives à des établissements spécialisés. Les critères de sélection ont naturellement trait aux conditions de conservation et de traitement, mais aussi aux différents moyens de valorisation qui peuvent être mis en place. A cet égard, il peut y avoir une certaine forme de "concurrence" entre les établissements. La longueur du

traitement avant que les collections soient visibles et accessibles ainsi que la complexité des formalités administratives pour faire sortir des documents à l'occasion d'une exposition peuvent par exemple être des arguments défavorables pour le département des Arts du spectacle, et à travers lui, la BnF. Les deux établissements qui paraissent le plus aptes à attirer des fonds dans ce domaine sont la bibliothèque de l'ART, qui a une politique d'expositions dynamique, et surtout l'IMEC. La souplesse du système de conservation de cette association (des archives en dépôt), un partenariat très actif avec la recherche et un souci constant de mise en valeur (même si elle ne s'adresse pas forcément au "grand public") sont des arguments attractifs pour un certain nombre de créateurs. Aussi le choix de l'IMEC ou de l'ART peut être interprété parfois comme un choix anti-BnF. Un des objectifs majeurs du département est certes de réussir à traiter le plus rapidement possible tous ses fonds hérités du passé, mais il doit aussi veiller à ne pas laisser échapper les témoignages de la création contemporaine qui constitueront sans doute la mémoire de demain.

En ce qui concerne le public, le département des Arts du spectacle offre la structure la plus accueillante, si l'on cumule le nombre de places (le déménagement permet d'heureuses perspectives dans ce domaine), le nombre d'heures d'ouverture par semaine, et la possibilité de pouvoir accéder gratuitement aux collections. La gratuité caractérise d'autres établissements, qui subissent hélas la contrainte de l'exiguïté de leurs locaux. La bibliothèque Gaston Baty, soumise au régime universitaire, est aussi très accueillante, mais l'espace de lecture (qui occupe une partie réduite de la salle dévolue à la bibliothèque, l'autre étant réservée aux magasins et au personnel) ne répond pas à la demande. Les conditions d'accès à l'IMEC sont assez dissuasives.

Il est dommage de ne pouvoir disposer de chiffres concernant le taux d'inscriptions pour chaque établissement. Cela aurait aidé à mesurer leur poids relatif. D'après les informations en notre possession, il semble que le département des Arts du spectacle soit le plus fréquenté, du fait des vastes domaines qu'il recouvre et de son accès facile - en termes de démarche - à tous types de publics. C'est aussi le département qui est dans la conjoncture favorisant le plus l'arrivée de nouveaux publics.

S'agissant des services proposés par les établissements étudiés, la comparaison de ceux-ci place le département des Arts du spectacle dans une position globalement moins

favorable. La seule exception concerne les ouvrages et la documentation en libre accès. Cette offre, déjà unique actuellement en quantité et en diversité, a vocation à s'accroître encore avec le déménagement. C'est un élément que le département doit mettre en avant dans ses mesures de promotion, car il peut représenter un facteur d'attraction non négligeable. Il apparaît que le système des photocopies est laissé à la libre mise en pratique de chaque établissement, et que l'interprétation de la notion de droit d'auteur ne fait pas l'objet d'une application identique. En effet, on est obligé de constater que les contraintes imposées par la législation sur le droit d'auteur sont telles qu'elles rendent parfois difficile un respect absolu de celle-ci. C'est un terrain mouvant qui ne préside pas encore à l'harmonisation la plus complète. Si le tarif appliqué peut toujours être discuté, le principe de protection des documents patrimoniaux ne peut pas l'être. Il est fort à craindre que les établissements aux missions patrimoniales ne puissent jamais vraiment satisfaire leurs lecteurs sur ce point.

C'est dans le domaine de l'action culturelle que le département des Arts du spectacle n'apparaît pas aussi performant qu'il pourrait l'être, surtout en comparaison avec des établissements ayant moins de moyens. Certes, le département n'a pas toute latitude pour organiser des expositions, celles-ci relevant d'un service spécifique à la BnF. Mais pour ce qui est des animations et des publications, il y a peut-être là un créneau d'action possible pour le département. L'IMEC est particulièrement dynamique dans ce domaine. Il ne s'agit pas pour le département de reproduire forcément ce qui est fait ailleurs, mais de trouver la ou les formes d'expression qui correspondent à son identité particulière.

Enfin, les pages web du département pourraient être enrichies, avec un grand profit pour un large éventail d'utilisateurs. De tous les sites web consultés, c'est celui de l'IMEC qui tire un meilleur parti des possibilités offertes par Internet. A ce sujet, il pourrait être utile aussi de voir ce qui est proposé par des bibliothèques spécialisées en arts du spectacle à l'étranger. Le site web du Theatre museum de Londres, ou celui de la Bibliothèque théâtrale de Burckard à Rome, par exemple, sont très intéressants et perfectionnés : présentation des activités proposées, catalogues en ligne (recherche par auteur, titre, sujet), sélections de sites...

III - BILAN DES PROPOSITIONS DE SERVICES²⁶

L'observation du fonctionnement du département des Arts du spectacle et l'étude de son public, renforcées par une comparaison avec l'existant dans d'autres établissements, nous amènent à récapituler les directions qu'il serait possible au département de suivre pour améliorer son offre de services.

Tout d'abord, il est essentiel pour le département de hiérarchiser ses priorités d'action. La possibilité d'accéder à toutes les richesses conservées apparaît nettement comme l'élément le plus important pour les chercheurs et la raison pour laquelle ils fréquentent les Arts du spectacle. Cela fait donc du repérage des collections une première nécessité. Mais il semble que, dans l'état actuel des choses, la situation de coexistence entre les deux options "catalogage sous Opaline" et "inventaires" soit indépassable. A défaut, la seconde nécessité qui s'impose, en ce qui concerne la mise à disposition des collections, serait de simplifier au quotidien les démarches du lecteur en favorisant une plus grande lisibilité des catalogues. Un guide du chercheur paraît assez simple à réaliser, et ne pourrait que faciliter son appréhension des ressources documentaires tout en contribuant à une meilleure perception de l'identité du département.

En effet, à l'approche du déménagement se pose le problème de l'identification du département des Arts du spectacle par rapport à la Bibliothèque de l'Arsenal. Peut-être qu'une politique plus dynamique d'animation lui permettrait d'affirmer sa présence. L'organisation de soirées-lecture et de conférences dans les locaux de l'Arsenal semble être un premier pas dans ce sens aisément réalisable et susceptible de répondre à un besoin. Mais la communication autour de ces animations devra être soignée : il ne faudrait pas que des manifestations visant à singulariser le département augmentent encore plus la confusion avec l'Arsenal.

Enfin, une lourde tâche attend le département dans la réalisation de pages web à la hauteur de ses collections et de son envergure nationale dans le domaine des arts du spectacle. Etant donnés les projets en cours au département, l'investissement en temps qu'exige une opération de valorisation des collections sur Internet rend celle-ci peu

²⁶ La documentation en libre consultation, ne faisant pas l'objet d'une proposition de création de service spécifique, n'est pas reprise dans cette partie.

réalisable à court terme. Mais cela doit rester un objectif pour le département qui peut en attendre une meilleure reconnaissance et qui doit intégrer ce média dans les services qu'il propose au public.

CONCLUSION

Le département des Arts du spectacle possède, on l'a vu, un grand nombre d'atouts : une richesse de fonds extraordinaire, un statut privilégié, des moyens relativement importants, et un public qui lui est attaché. La perspective du déménagement à Richelieu lui offre l'occasion de réfléchir à l'image qu'il dégage et aux services qu'il propose, et l'opportunité d'améliorer l'une et les autres.

La mise en oeuvre d'une stratégie de développement du département implique que celui-ci fasse des choix. Le caractère thématique du département des Arts du spectacle lui permet d'occuper une position unique parmi tous les départements spécialisés de la BnF. Si d'un côté ce caractère thématique le place dans une situation d'écartèlement entre des problèmes complexes d'organisation interne et de traitement de collections multi-supports, d'un autre côté celui-ci lui procure l'avantage d'une plus grande lisibilité auprès du public, pour qui les arts du spectacle sont un domaine traditionnellement attrayant. Cet avantage peut être source d'un rayonnement culturel plus important, dont le département devrait tirer un meilleur profit, surtout à l'approche d'un déménagement qui risque de désarçonner les lecteurs.

Certes, la mission première de la BnF et de ses départements est de concourir à la préservation des documents patrimoniaux ; et la mise en oeuvre de cette mission est gourmande en temps et en moyens. Mais le spectacle est un art vivant. Aussi les passerelles devraient être plus évidentes entre les lieux de mémoire et les lieux de création. Un des enjeux principaux du département est de réussir à concilier sa vocation patrimoniale et un ancrage dans le monde culturel contemporain. Il y a là pour lui une dynamique de rayonnement encore riche de possibilités à explorer.

ANNEXES

Annexe 1 : bibliographie	p. I
Annexe 2 : questionnaire de l'enquête de 1997	p. III
Annexe 3 : grille d'entretien	p. VII
Annexe 4 : récapitulatif de l'échantillon	p. IX
Annexe 5 : questionnaire "propositions de services"	p. X
Annexe 6 : exemples de pages web du département des ASP	p. XII

BIBLIOGRAPHIE

1 - Bibliographie

A - Généralités

BLANCHET, Alain, et GOTMAN, Anne. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan, 1992, 125 p.

CALENGÉ, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer*. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la librairie, 1996, 429 p.

MEZZASALMA, Philippe. *Modernisation des services aux publics des départements des collections spécialisées de la Bibliothèque nationale de France*, Enssib, 1997, mémoire DCB n°28, 51 f.

MICHEL, Marie-Edmée, et RIPON, Romuald. "Le public des départements Richelieu de la Bibliothèque nationale de France", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°6, t. 44, p. 40-42.

SALAÛN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1992, 133 p.

B - Sur les Arts du spectacle

VEINSTEIN, André, et GOLDING, Alfred (dir.). *Bibliothèques et musées des arts du spectacle dans le monde*. 4ème édition. Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1992.

DUQUENNE, Isabelle, LE DIVIDICH, Aude, et al. *Patrimoines insolites : théâtre, opéra, écrits savants et autres fers à dorer*. Villeurbanne : Ed. de l'Enssib, 1997, 195 p.

GUIBERT, Noëlle. "Les arts du spectacle à la Bibliothèque nationale de France : un parcours depuis Auguste Rondel", *Art et métiers du livre*, nov.-déc. 1997, tiré à part du n° 206, p. 58.

HORN-MONVAL, Madeleine. "Auguste Rondel (1858-1934) à l'occasion du centenaire de sa naissance", *Revue d'Histoire du Théâtre*, 1958, III, p. 370-377.

JOANNIS, Claudette. *Les collections des arts du spectacle dans les musées*. Paris : Direction des musées de France, 1993, 130 p.

Mémoires de l'éphémère : Fêtes et spectacles dans le patrimoine écrit : actes du colloque, Lyon, 2-3 octobre 1997. (Mois du Patrimoine écrit). Paris : Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1998, 175 p.

2 - Sites web consultés

site de la BnF (consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://www.bnf.fr>

site de l'IMEC (consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://www.imec-archives.com>

site de la SACD (consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://www.sacd.fr>

site du SCD Paris III (bibliothèque Gaston Baty) (consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://bucensier.univ-paris3.fr>

site de la Société d'Histoire du Théâtre (consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://www.interact.fr/histoiredutheatre>

site du Theatre museum de Londres (consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://theatremuseum.vam.ac.uk>

site de la Bibliothèque théâtrale Burckard de Rome
(consulté le 22-01-2000)
adresse URL : <http://www.theatrelibrary.org>

**Enquête auprès des publics
des collections spécialisées - 1997**

Dans la perspective de la modernisation des départements spécialisés sur le site de Richelieu après le transfert des collections des imprimés et de l'audiovisuel à Tolbiac, nous souhaitons mieux connaître vos attentes : pour améliorer nos services, pour réaménager notre salle de lecture.

Merci de bien vouloir prendre le temps de répondre au questionnaire qui vous est proposé.

(à ne compléter qu'une seule fois. Merci.)

(Cochez la (les) réponse(s) correspondante(s))

1. Comment avez-vous eu connaissance du département des Arts du spectacle ?

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Université : directeur d'études, enseignant | <input type="checkbox"/> Musée | <input type="checkbox"/> Dépliants de la BnF |
| <input type="checkbox"/> Organismes de recherche | <input type="checkbox"/> Archives | <input type="checkbox"/> Ouvrage |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque | <input type="checkbox"/> Professionnels du spectacle | <input type="checkbox"/> Presse |
| | <input type="checkbox"/> Répertoire de bibliothèques, de musées, d'archives | <input type="checkbox"/> Internet |
| | | <input type="checkbox"/> Autres (précisez) |

2. Quelle est la durée moyenne de vos séances de travail ?

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins d'une demi-journée | <input type="checkbox"/> Une demi-journée | <input type="checkbox"/> Une journée |
|---|---|--------------------------------------|

3. Quand êtes-vous venu(e) pour la première fois dans cette salle de lecture ?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aujourd'hui | <input type="checkbox"/> De six mois à un an environ | <input type="checkbox"/> Plus de cinq ans |
| <input type="checkbox"/> Il y a moins de six mois | <input type="checkbox"/> De un à cinq ans (1996-1992) | |

4. Quel titre d'accès détenez-vous ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Laissez-passer | <input type="checkbox"/> Carte de 24 entrées | <input type="checkbox"/> de la BnF ? |
| <input type="checkbox"/> Carte de 8 entrées | <input type="checkbox"/> Carte annuelle | <input type="checkbox"/> de la Bibliothèque de l'Arsenal ? |

5. Au cours des douze derniers mois, combien de fois environ êtes-vous venu(e) dans ce département ?

- | | | |
|---------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> Une fois | <input type="checkbox"/> Deux à six fois |
| | <input type="checkbox"/> Une à deux fois | <input type="checkbox"/> Plus de six fois |

6. Diriez-vous que vous venez ?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Plutôt irrégulièrement | <input type="checkbox"/> Plutôt régulièrement | <input type="checkbox"/> Le samedi uniquement |
|---|---|---|

7. Fréquentez-vous plusieurs salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France ?

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Non | | |
| Si oui, lesquelles ? | | |
| <input type="checkbox"/> Cartes et plans | <input type="checkbox"/> Manuscrits occidentaux | <input type="checkbox"/> Périodiques |
| <input type="checkbox"/> Estampes et photographie | <input type="checkbox"/> Manuscrits orientaux | <input type="checkbox"/> Réserve des livres rares |
| <input type="checkbox"/> Réserve des estampes | <input type="checkbox"/> Monnaies, médailles et antiques | <input type="checkbox"/> Salle des catalogues |
| <input type="checkbox"/> Maison Jean Vilar (Avignon) | <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Audiovisuel (rue Louvois) |
| | <input type="checkbox"/> Bibliothèque-Musée de l'Opéra | <input type="checkbox"/> Haut-de-jardin à Tolbiac |
| | <input type="checkbox"/> Imprimés | |

8. Votre recherche s'inscrit-elle dans :

- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Un travail universitaire | | |
| <input type="checkbox"/> Le cadre de votre métier : | <input type="checkbox"/> enseignement | <input type="checkbox"/> spectacle |
| | <input type="checkbox"/> publication | <input type="checkbox"/> concert |
| | <input type="checkbox"/> exposition | <input type="checkbox"/> documentation |
| <input type="checkbox"/> Le cadre de votre culture personnelle | | |

Sur quel art du spectacle porte votre recherche ?

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Théâtre et littérature dramatique | <input type="checkbox"/> Marionnettes | <input type="checkbox"/> Fêtes |
| <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Cirque | <input type="checkbox"/> Cinéma |
| <input type="checkbox"/> Mime | <input type="checkbox"/> Music-hall et variétés | <input type="checkbox"/> Radio, télévision |



16. Donnez votre appréciation sur les services documentaires.

	très bon	bon	passable	mauvais
Fichiers manuels
Fichiers informatisés
Usuels
Renseignements bibliographiques

17. Fréquentez-vous d'autre(s) bibliothèque(s) et centre(s) de documentation dans le cadre de vos recherches ?

- Non
Si oui, lesquels ?
 En France (indiquez le(s) nom(s) et le(s) lieu(x)) :

À l'étranger (indiquez le(s) nom(s) et le(s) lieu(x)) :

18. Quels sont les modes de recherche à distance que vous utilisez ?

- Catalogues imprimés Catalogues en ligne
 Base BN-OPALE
de la Bibliothèque nationale de France
 Autre(s) (précisez) Base BN-OPALINE
de la Bibliothèque nationale de France

19. Savez-vous que les collections du département des imprimés, de la réserve des livres rares, des périodiques et de l'audiovisuel seront transférées à Tolbiac en 1998 ?

oui non

20. Irez-vous consulter ces documents à Tolbiac ?

oui non

21. Selon vous, quelles sont les autres conséquences que ce transfert apportera dans vos recherches ?

.....
.....
.....

22. Comptez-vous utiliser les collections de la bibliothèque du futur Institut national d'histoire de l'art qui, dans un proche avenir, sera installée dans une partie du bâtiment Richelieu et qui rassemblera : la Bibliothèque interuniversitaire d'art et d'archéologie, la Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, la Bibliothèque centrale des musées nationaux, la Bibliothèque de l'École des Chartes ?

oui non

23. Le département des Arts du spectacle doit s'installer, dans un proche avenir, dans les locaux de la Bibliothèque nationale de France, rue de Richelieu. Que souhaitez-vous avoir à votre disposition dans cette nouvelle installation que vous n'avez pas aujourd'hui (mobilier, services etc.) ?

.....
.....
.....

24. Quelle est votre nationalité ?

- Française Si étrangère, laquelle ?

Êtes-vous ?

- Un lecteur Une lectrice

25. Où résidez-vous habituellement ?

- A Paris Dans d'autres départements Dans quel pays ?
 Dans la région parisienne A l'étranger

26. Quelle(s) langue(s) parlez-vous ?

- Allemand Espagnol Russe
 Anglais Français Autre(s) (précisez)
 Arabe Italien

Chinois Japonais

27. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 25 ans De 30 à 39 ans De 50 à 59 ans
 De 25 à 29 ans De 40 à 49 ans Plus de 60 ans

V



GRILLE D'ENTRETIEN

IDENTIFICATION

Objet de la recherche : quel ASP, quelle période, quel pays.

Cadre de la recherche : études, métier, autre : préciser. Pour gens du spectacle : appartenance à une structure, laquelle.

Titre d'accès : carte Bn, carte Arsenal, LP.

Ordinateur portable.

FREQUENTATION

Depuis quand, combien de j/semaine, régularité ou non, combien de temps/visite. Si régularité difficile à évaluer, préciser le type de fréquentation : assidue pendant un moment donné ou plus lâche dans le temps.

LA RECHERCHE DE DOCUMENTS ET LES DOCUMENTS UTILISES

Comment se fait la recherche. De façon générale, préférence pour une recherche avec les fichiers manuels ou le catalogue informatisé. Consultation Opale, Opaline.

Sentiment de trouver facilement ce qui est cherché, ou non. Impression de maîtriser les fichiers, l'ensemble des possibilités documentaires offertes par la bibliothèque, ou non. Si non, qu'est-ce qui manque pour cela.

Recours aux CD-rom. Si oui, lesquels. Souhaits éventuels.

Quel type de documents utilisés : imprimés, périod., icono., dossiers de presse, grandes collections...

Consultation d'usuels en libre accès. Avis sur les usuels : nombre, variété. Souhaits.

Le département possède des collections qui ne sont pas cataloguées ni inventoriées, qui sont donc difficilement accessibles aux chercheurs. Quelles réflexions cela vous inspire-t-il.

LES SERVICES

Recours au personnel. Si oui, pourquoi. Avis sur l'aide apportée.

Recours à la photocopie, à la reproduction de documents.

Utilisation site BnF, Internet, pour recherches. Services éventuels sur site du département des ASP qui pourraient simplifier démarches. cf propositions.

Satisfaction par rapport à la signalisation du département, des fichiers et usuels dans les salles, aux horaires, aux conditions de travail : délai comm. documents, postes informatiques, photocopies... Avis et remarques.

Qu'est-ce que vous aimez le mieux à la bibliothèque, qu'est-ce que vous aimez le moins.

LES EXPOSITIONS

Fréquentation des expositions des ASP. Si oui, lesquelles et où. Y en a-t-il assez ou pas selon vous. Souhais de thèmes particuliers. Achat de catalogues, produits dérivés. Expositions sur les ASP proposées par d'autres établissements.

AUTRES ETABLISSEMENTS

Connaissance et fréquentation d'autres bibl. ASP, et autres départements Bn. Lesquels.

LE DEMENAGEMENT

Les ASP vont déménager à Richelieu, où ils devraient occuper la salle ovale (ancienne salle des périodiques) avec le service des références bibliographiques. Le futur Institut National d'Histoire de l'Art occupera la salle Labrouste (ancienne salle des imprimés). Dans l'optique du redéploiement du département, on aimerait connaître votre avis et savoir comment on peut améliorer les services qui vous sont rendus. Consultation fonds de l'INHA, continuation consultation fonds de l'Arsenal. Conséquences éventuelles de ce déménagement sur vos recherches, + ou -, améliorations attendues...

Plus de place dans salle ovale pour offre de livres en libre accès : souhaits dans ce domaine. Textes de théâtre, essais, périodiques, dossiers de presse, actualité des spectacles, iconographie... cf propositions.

Remarques générales supplémentaires éventuelles. Souhais d'amélioration du département.

Pour universitaires, chercheurs : est-ce qu'ils déposent leurs travaux au département.

Récapitulatif de l'échantillon

A1 : étudiant familial

A2 : étudiant familial

A3 : étudiant non familial

A4 : étudiant non familial

B1 : enseignant familial

B2 : enseignant familial

B3 : enseignant non familial

C1 : professionnel du spectacle familial

C2 : professionnel du spectacle familial

D1 : "autre" familial

D2 : "autre" familial

D3 : "autre" non familial

D4 : "autre" non familial

Propositions de services

Classer les propositions dans l'ordre de vos préférences. *(en le numérotant)*

Documents en libre consultation

- essais, études
 - en français
 - en langue étrangère
- textes de théâtre
 - classiques
 - contemporains
 - français
 - étrangers
- périodiques
 - français
 - étrangers
 - morts
 - vivants
- dossiers de presse (sur spectacles récents ou en cours, comédiens...)
- actualité des spectacles (programmes de la saison en cours)
- iconographie (photos de spectacles, de personnalités, diapos de maquettes, d'affiches, de costumes...)
- vidéothèque
 - pièces de théâtre
 - music-hall, variétés
 - cirque
 - autre
- autre :

animation, valorisation du département des Arts du spectacle

- publications scientifiques (autres que catalogues d'expositions)
- conférences
- soirées lectures avec comédiens, auteurs...
- plus de produits dérivés (boutique ?)
- autre :

Site Internet des ASP

- catalogue Rondel en ligne
- liste de toutes les collections possédées par le département des ASP
- banque d'images numérisées : photos de spectacles, comédiens du passé et contemporains...
- expositions virtuelles thématiques (présentation d'une collection, d'une personnalité...)
- bibliographies spécialisées (concours...)
- autre :

Le départementAcquisitionsPour consulter

Les catalogues et collections des arts du spectacle

Accueil



Catalogues

La collection Auguste RondelLes principales collectionsLes différents fondsPublications et catalogues disponibles

Les documents (3 millions de documents) sont organisés d'une part en collections correspondant à l'activité d'une personnalité, d'un organisme ou à un sujet, regroupant plusieurs types de documents, d'autre part en fonds correspondant à un type de documents - livres, périodiques, manuscrits, iconographie, etc.



● La collection Auguste Rondel

A la fois bibliophilique et documentaire, la collection rapproche, autour d'un spectacle ou d'un sujet, des ouvrages, des recueils factices d'articles de presse, des brochures et des programmes.

L'inventaire manuscrit de la collection Rondel (75 volumes, également disponible sur microfiches) est organisé selon un classement systématique, dont les grandes sections sont :

- fêtes, entrées, spectacles de cour (cote Rae)
- théâtre français (cote Rf)
- recueils de textes dramatiques (cote Rec)
- théâtre étranger (cote Re)
- musique et théâtre musical (cote Ro)
- danse, ballet, mime (cote Ro)
- marionnettes (cote Ro)
- chanson, music-hall (cote Ro)
- cirque (cote Ro)
- histoire du théâtre, des théâtres et des acteurs (cote Rt)
- architecture, mise en scène, décoration (cote Rt)
- cinéma (cote Rk)
- périodiques, histoire littéraire, critique dramatique (cote Rj)

La documentation est internationale, des origines à 1934 environ.

XII

Les manuscrits (pièces de théâtre, correspondance) et l'iconographie de la collection Rondel ne figurent pas au catalogue. Les manuscrits font l'objet de catalogues partiels distincts, et l'iconographie est en cours de catalogage informatisé.

Un supplément à la collection Rondel (cote Rsupp) regroupe principalement des recueils d'articles de presse et des programmes concernant des spectacles antérieurs à 1955.

L'inventaire manuscrit de la collection Rondel a été reproduit sur microfiches (470 microfiches), complété d'une introduction et d'un index. Les microfiches sont commercialisées, dans leur totalité ou dissociées, par le Service de la reproduction de la Bibliothèque nationale de France et par la société Chadwick-Healey.

Après la mort d'Auguste Rondel, les fonds ont continué de s'enrichir autour de grandes collections acquises à titre onéreux ou gratuit, et d'acquisitions régulières d'imprimés, de manuscrits ou de documentation, prolongeant les orientations du fondateur.



● Les principales collections

Le Département des Arts du spectacle conserve de très nombreuses collections rassemblant tous types de documents.

La plupart ont fait l'objet d'inventaires et sont communicables sur rendez-vous ou en différé.

● Théâtre du XIX^{ème} siècle

Grands théâtres parisiens : Théâtre de l'Ambigu
Théâtre de l'Odéon
Théâtre du Palais - Royal
Théâtre des Variétés

● Théâtre du XX^{ème} siècle

Théoricien : Edward Gordon Craig

Les ouvrages de sa bibliothèque ont fait l'objet d'un catalogue auteurs, consultable sur microfiches (70 microfiches commercialisées par la société Chadwick-Healey), et matières sur fiches.

Auteurs dramatiques : Marcel Achard
Nicolas Evreinoff
Simon Gantillon
Sacha Guitry
Georges de Porto-Riche
Jean Sarment
Bernard Zimmer

Metteurs en scène : André Antoine
Jacques Copeau
le Cartel (Louis Jouvet, Gaston Baty, Charles Dullin, Georges XIII

- Pitoeff)
André Barsacq
Jacques Hébertot
Jean-Louis Barrault
Marcel Maréchal
Peter Brook
- Compagnies et théâtres :** Art et action
Théâtre national de Chaillot (directions Georges Wilson, André - Louis Périnetti, Jack Lang, Antoine Vitez)
Living theatre
- Festivals :** Théâtre des Nations
Festival d'Avignon
Festival d'Automne
- Décorateurs :** Christian Bérard
Emile Bertin
Nina Brodsky
Olga Choumansky
Lucien Coutaud
Marie-Hélène Dasté
Sonia Delaunay
Rstislav Doboujinsky
Jean-Denis Malclès
Georges Wakhevitch
- Photographes :** Roger Pic
Fernand Michaud
Marée-Breyer
Serge Lido
Claude Ostrowsky
- **Mime**
Farina
Etienne Decroux
- **Music- hall**
Yvette Guilbert
Mistinguett
Gustave Fréjaville
- **Danse**
Nyota Inyoka
Ris et dancieries
Nina Vyroubova
- **Cinéma**
Pathé
Gaumont
Abel Gance
René Clair
Jean Grémillon
Léon Moussinac
Maurice Jaubert

Inventaires consultables dans la salle des catalogues de la Bibliothèque de l'Arsenal :

- Collection Marc Allégret
- Collection Christian Casadesus
- Collection du Théâtre national de Chaillot
- Collection René Clair
- Collection Clémançon
- Collection Cyril Collard
- Collection de la Comédie de Provence
- Collection Gustave Fréjaville
- Collection Gabriel Garran
- Collection des scénarios Gaumont
- Collection Jean Grémillon
- Collection Maurice Jaubert
- Collection Pierre Jenn
- Collection Henri- René Lenormand
- Collection du Living Theatre
- Collection Marcel Maréchal



● Les différents fonds

Les documents qui n'appartiennent pas à des ensembles constitués sont répartis dans différents fonds en fonction de leur nature.

● Livres

Livres entrés avant 1935 : voir la collection Rondel.

Livres entrés de 1936 à 1964 : voir les catalogues de la Bibliothèque de l'Arsenal

Livres entrés de 1965 à 1989 : catalogue sur fiches auteurs
catalogue sur fiches titres pour les textes de fiction (cote Y)
catalogue sur fiches matières

Ces trois catalogues (auteurs, titres et matières) ont été reproduits sur microfiches (270 microfiches) et sont commercialisées par la société Chadwick-Healey.

Livres entrés de 1990 à nos jours : catalogue informatisé BN-OPALE

BN-OPALE est accessible par Internet. La localisation de ces documents est précédée du sigle BN-ASP. (Arts du Spectacle)

● Périodiques

Le Département conserve un fonds important de périodiques spécialisés dans les différents domaines du spectacle, français et étrangers (cote oW, 800 titres de périodiques vivants). Les périodiques, y compris ceux de la collection Rondel, font l'objet d'un catalogue par titres sur fiches, des origines jusqu'en 1989.

Un *Catalogue des périodiques en cours*, publié en 1980 par la Bibliothèque

principalement de l'agence Bernard, classée par auteurs dramatiques et par spectacles.

Affiches

Le fonds comprend environ 80 000 affiches de spectacles, du XVIIIème siècle à nos jours, pour une grande part reproduites sur diapositives. Les affiches de cinéma sont cataloguées dans BN-OPALINE.

Maquettes de décors et de costumes

Le fonds comprend environ 50 000 maquettes planes de décors et de costumes, classées par décorateurs, et est intégralement reproduit, sur clichés noir et blanc ou diapositives couleurs.

● Tableaux, objets, costumes

- 200 tableaux
- 4000 costumes de scène provenant de grandes troupes théâtrales
- Marionnettes
- Médailles, statuettes, etc.

● Audiovisuel



Disques, bandes - son, cassettes vidéo et films de théâtre : 9 000 documents.

● Publications et catalogues disponibles

Catalogue publié

- *Catalogue des périodiques en cours* : 1980, établi par Simone Drouin, 1980.

Catalogues reproduits sur microfiches

- Inventaire de la collection Auguste Rondel (499 microfiches)
- Catalogue des ouvrages imprimés entrés de 1963 à 1989 : auteurs, titres pour les textes de fiction, matières (270 microfiches).
- Catalogue des livres de la collection Edward Gordon Craig : auteurs (70 microfiches)
- Catalogues des émissions dramatiques radiodiffusées de 1930 à 1982 et télédiffusées de 1960 à 1982 en France (162 microfiches)
- Fichier Lecomte (recensement des pièces de théâtre françaises représentées à Paris de 1789 à 1910 environ) : 314 microfiches

Ces microfiches sont commercialisées par la société Chadwick- Healey.

Bibliographie

Un an de danse : bibliographie des livres et articles sur la danse : 1989, par Simone Drouin, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1992.

Ouvrage

Les plus beaux manuscrits du théâtre français : sous la direction de Cécile Giteau, Paris, Bibliothèque nationale de France- Robert Laffont, 1996 (collection "La mémoire de l'encre").

Catalogues d'expositions publiés par la Bibliothèque nationale de France

- Henrik Ibsen, 1956.
- Louis Jouvet, 1961.
- Gordon Craig et le renouvellement du théâtre, 1962 (épuisé).
- Jacques Copeau et le Vieux- Colombier, 1963.
- Sonia et Robert Delaunay, 1977.
- André Barsacq : cinquante ans de théâtre, 1978.
- Jules Romains, 1978.
- André Josset , 1979.
- Lorenzaccio : mises en scène d'hier et d'aujourd'hui, Maison Jean Vilar, 1979.
- La Comédie- Française, 1980.
- Nicolas Evreinoff, 1981.
- Jean Giraudoux : du réel à l'imaginaire, 1982.
- Le Cartel : Jouvet, Dullin, Baty, Pitoeff, 1987.
- Louis Jouvet et la scénographie, Maison Jean Vilar, 1987.
- Don Juan, 1991.
- Yvette Guilbert : diseuse fin de siècle, Bibliothèque nationale de France- Musées d'Aix- en Provence- Musée Toulouse- Lautrec, 1994.
- Le cinéma au rendez- vous des arts : France, années 20 et 30, 1995.
- Les Pitoeff : destins de théâtre, 1996.
- Costumes en 3 actes, 1997.

CD- Portfolio



- *Le cinéma français des années 30*, 1995.

Monnaies et médailles

Estampes

Arts du spectacle

Arsenal

Imprimés

Musique

Cartes et plans

Manuscrits occidentaux

Manuscrits orientaux